

n° 67

1^{er} semestre 2019

Anché

86700



www.anche.fr

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

pages 17 et 42



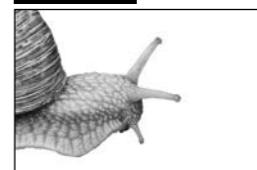
LES CHEMINS PUBLICS
Se balader - [CR]

page 28



LA CULTURE DE NOISETIERS
Nouveauté à Anché - [SR]

page 29



L'HÉLICICULTURE
Le secret de l'élevage des escargots - [CF]

page 37



AMOUR & MORT
5 poèmes d'André Béguier

SOMMAIRE

Le mot de madame le Maire	p. 4
Au conseil municipal	p. 5
Informations	p 13
Etat civil, premier semestre 2019, et il y a 100 ans	p 20
Comité des Affaires Sociales	p 22
Vie associative et animations	p 22



page
41

PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET D'ANCHÉ

page 30



AUTREFOIS, LES PROCESSIONS DANS NOS CAMPAGNES
Les missions à Anché - [MM].

page 34



LA CHASSE DANS LES ANCIENS TEMPS Extrait d'un récit d'Anché de Jacques Pineau

page 36



LA FAMILLE D'ANCHÉ ET LE PUY D'ANCHÉ
Sur les traces de la famille d'Anché [PG]



LES CROIX DES CHEMINS
De la France au Québec et retour à Anché - [PG]

page 32



page 33

LES OUBLIÉS D'ANCHÉ

Retour sur l'exposition de Gwénaëlle Augry sur les anchéens non inscrits sur le monument aux morts



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Anché, le 15 juillet 2019

Chers habitantes et habitants d'Anché,

L'été, arrivé en force et de façon brutale, à la toute fin du mois de Juin, alors que l'année scolaire n'était pas encore finie, s'est maintenant installé de façon plus clémence et le soleil et la température semblent s'être stabilisés à des niveaux raisonnables, du moins pour l'instant ...

Cette belle saison, tant attendue par tous, après un début 2019 souvent en demi-teinte, où les évènements, les nouvelles ont alterné entre avancées, questionnements et retours en arrière, reste un pivot, un pont d'accroche dans le déroulé de notre année.

Le monde change, il est en perpétuel mouvement. Ceci n'est pas nouveau ... Ce qui semble l'être un peu plus par contre, ce qui se dessine (et de moins en moins en filigrane), ce qui se dévoile, c'est le besoin, la soif de plus en plus présents et exigeants, de spiritualité, d'introspection, d'une vision autre des choses ... Aspiration qui passe bien souvent par la retraite, le silence, la méditation, le partage ...

Il n'est donc pas étonnant que se développe autour de nous des initiatives à la fois innovantes et tout-à-fait dans « l'air du temps » (car développées à des niveaux divers, selon la taille des collectivités et des groupes humains).

Il en va ainsi de notre café associatif (et bientôt épicerie), « Les Pois Chiches », qui tout l'été et tous les vendredis soirs a animé et va animer le bourg pour des soirées d'été conviviales et chaleureuses. Son ouverture, lors de la fête de la musique, le 21 juin dernier, a été un franc succès et a rassemblé beaucoup de monde, autour de la place, et aussi dans l'église avec les belles prestations (fort appréciées) des différentes chorales invitées. C'était avant que la canicule ne frappe son grand coup ...

Après qu'elle se fût calmée (mais restons vigilants, elle n'attend sans doute que l'occasion propice pour pointer à nouveau le bout de son nez ... !) c'est la fête de l'Eté, « Anchenté », le samedi 6 juillet qui a sublimé notre pré du Pont, au bord du Clain, Clain dont la fraîcheur a vraiment été la bienvenue. Petits et grands ont pu vivre un excellent moment autour des diverses animations et feu de la Saint-Jean.

Deux jours plus tôt, le traditionnel repas estival du Club des Ainés a fait résonner la place Odile Bibaud, sous les tilleuls, de rires, de joie partagée et de conversations animées.

On aime bien se retrouver à Anché, et c'est tant mieux !

On peut maintenant « se promener » encore plus dans notre belle commune (même si on est loin) en consultant le tout nouveau site anche.fr qui a fait peau neuve et a été inauguré le 15 juin dernier (vous pouvez, entre autres, également, y retrouver vos bulletins municipaux, à consulter et/ou à télécharger). Merci beaucoup à Éric, Sophie et Patrick dont le travail inlassable, patient et passionné et les compétences indéniables ont permis l'avènement de ce nouvel outil (même si le précédent n'était pas mal non plus !)

Travail inlassable, patience, passion et compétences ont été les maîtres-mots de l'action de notre secrétaire de mairie, Catherine, pendant plus de trois décennies. Sans elle, sans sa présence efficace, sa disponibilité et sa maîtrise des dossiers, la vie de notre commune n'aurait pas eu l'éclat, la vitalité et le charme qui la caractérisent. Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, Catherine a fait valoir ses droits à la retraite, ce qui interviendra le 1^{er} janvier 2020. Un très grand merci à elle !

Un grand merci également à tous ceux (associations, bénévoles de tout ordre, personnel, élus ...) qui, quotidiennement, œuvrent au bien-être de tous et de chacun, et qui font de notre beau village un havre bienveillant où l'on aime venir et revenir.

Je vous souhaite, chers habitantes et habitants d'Anché, un très bon été 2019, entre repos et activités (ludiques, familiales, sportives, studieuses, méditatives, et pourquoi pas toutes !) selon vos aspirations et vos choix personnels !

Votre Maire, Martine MOUSSERION

AU CONSEIL MUNICIPAL

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019)

*Les registres des délibérations peuvent être consultés en mairie et les réunions sont publiques.
Voici les résumés affichés à l'extérieur de la mairie dans la semaine qui suit chaque réunion.*

REUNION DU 14 JANVIER 2019

Etaient présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Bertrand THIBAULT, Marinette FAYOUX, Sophie de LAUZON.

1. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Commission liste électorale : représentant du Conseil Municipal : M. B. THIBAULT ; délégué de l'Administration : Mme R. ROUSSEAU ; délégué du TGI : M. C. FAYOUX.

Bulletin municipal et site Internet : BM n° 66 en voie d'achèvement ; Sophie RAMBAULT, infographiste, participe à sa réalisation. Le site Internet va changer de serveur.

CCAS et Commission Sociale : Dictée d'Autrefois 20 janvier à 15 h ; Déjeuner des Retraités 17 mars sur le thème de l'Irlande ; Course aux Œufs le 16 avril

Voirie : L'enfouissement des lignes à Villenon se terminera le 20 février par le raccordement au réseau ; la remise en état des bordures des voies sera réalisée par la suite.

Point d'éclairage public au bout du Pont d'Anché : coût de l'enfouissement estimé à 6500 € HT. un courrier sera adressé à SORREGIES pour savoir si le déplacement de l'alimentation de l'éclairage public est envisagé dans ce secteur (actuellement la ligne passe au-dessus d'une maison d'habitation) ; SORREGIES n'accorderait pas de subvention pour ces travaux, s'agissant d'une installation existante, mais la sécurité ne paraît pas assurée en l'état.

Travaux de la salle des fêtes : reprise projet d'amélioration acoustique avec nouveaux devis

2. CONVENTION DE TRANSPORT SCOLAIRE

La Région Nouvelle Aquitaine a délégué aux communautés de communes la compétence du transport scolaire dont le financement sera pris en charge par la Communauté Communes Civraisien en Poitou (14 élèves en primaire à Voulon et 10 en maternelle à Payré).

3. PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

École élémentaire de Vivonne : pour deux élèves d'Anché : participation à recalculer.

École maternelle de Payré : 10280 € pour 12 élèves d'Anché pour 2017-2018.

4. CESSION DE VEHICULE : La Renault Kangoo récemment acquise est utilisée en remplacement de l'Express qui sera vendue pour destruction à la société CDDA Couhé (50 €).

5. ACHAT DE TABLES POUR LA SALLE DES FETES 1024.92 € en investissement

6. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE / ANCHE-COMMERCE : DM 2/2018

7. AUTORISATION RECOUVREMENTS CONTENTIEUX donnée trésorerie Vivonne

8. PLUI :

Présentation des plans. A compléter pour garantir l'accès à la gare de Villenon. Demander l'étude d'un assainissement collectif à Villenon ; l'intégration de nouvelles parcelles au domaine communal pour le passage de réseaux d'eau ; l'ajout d'une partie de la réserve foncière de la Vergnée et d'une bande de terrain de 15 m de largeur à la Brousse au Prêtre dans les terrains constructibles.

9. DEFENSE INCENDIE :

Installation d'un point incendie au niveau du Pré du Pont (2448 € TTC) prévue pour 2019.

10. QUESTIONS DIVERSES

Subventions du Département : 19400 € pourront être sollicités avant le 31 mars (volet 3-ACTIV) ; le volet 4 peut être envisagé pour certains travaux sur le patrimoine.

Circulation alternée : pour des travaux sur la voie ferrée du 16 au 31 janvier 2019.
Vente de pavillons par l'OPAC : 2 pavillons du lotissement des Plantes seront mis en vente.
Recherche de terrain agricole : par des maraîchers bio (à louer ou à acheter)
Soutien de la perception de Gençay : motion contre la fermeture de la trésorerie de Gençay
Comptage de lièvres : sur le territoire communal les 29 et 31 janvier de 18h30 à 2h du matin.
Fondation du patrimoine : offre d'adhésion pour la protection de petits éléments bâties et paysagers du patrimoine communal reportée pour un examen ultérieur
Programme de l'Anché : du 1er semestre 2019 communiqué

REUNION DU 11 FEVRIER 2019

Etaient présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Bertrand THIBAULT, Marinette FAYOUX, Sophie de LAUZON, Olivier PENOT.

1. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Bulletin municipal : n° 66 distribué ce jour.

Commission Sociale : la dictée d'Autrefois a réuni 25 participants.

Le déjeuner des Retraités aura pour thème l'Irlande.

Urbanisme : une agence immobilière de Poitiers a été contactée récemment pour promouvoir les terrains du lotissement du Bourg.

2. VOIRIE

Travaux et demande de subvention : Un devis de 10017 € TTC (8347 € HT) pour l'amélioration mécanique des chaussées de plusieurs voies communales servira de base pour demander une subvention au Département

Achat de matériel : Une remorque routière (579 €) et plusieurs jardinières seront achetées (maximum 2000 €). Des arbres fruitiers seront plantés devant le cimetière de la Vergnée à l'automne prochain.

3. AMENAGEMENT DES CIMETIERES

Un nouveau bac à déchets végétaux sera installé dans l'angle Sud-Ouest du cimetière du Bourg, à la jonction avec le cimetière de la Vergnée ; l'ancien bac maçonner sera crépi.

Installation de paravents de brandes entre le cimetière et le lotissement.

La plantation d'une haie de charmille pour doubler la haie de buis est étudiée.

Des devis seront demandés pour l'installation de concessions cinéraires au cimetière de la Vergnée, dans la zone prévue à cet effet.

4. PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

École élémentaire de Vivonne : 634.65 € au titre de l'année scolaire 2018-2019.

5. REDEVANCE TELECOMS EN 2019

recette totale de 1086 €.

6. PLUI

le point est donné sur l'avancement des études relatives au plan d'aménagement

7. SCOT SUD VIENNE

le projet présenté reçoit un avis favorable.

8. FERME EOLIENNE DE CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

Une enquête publique se déroule jusqu'au 4 mars sur le projet et les conseils municipaux des communes concernées sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation avant le 18 mars. Le Conseil d'Anché délibérera le 13 mars.

9. QUESTIONS DIVERSES

Demande de classement en péril imminent de bâtiments à la Cluzaudière) :

Un expert doit être nommé par le Tribunal Administratif pour se prononcer prochainement

Antenne relais Orange : Projet d'installation de téléphonie mobile en couverture de l'axe ferroviaire portant une offre de location de terrain dans le secteur de la Brousse au Prêtre.

Fête du Relais Equestre de Villenon : les 13 et 14 avril prochains avec la reconstitution de manœuvres en costumes de l'époque napoléonienne.

Abri-bus des Plantes : demande d'usagers pour l'installation d'une barrière de sécurité

Enquête / populations rapaces nocturnes : par la LPO 15 février-15 mars et 15 mai-15 juin

REUNION DU 11 MARS 2019

Etaient présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Patrick GORMALLY, Marinette FAYOUX, Sophie de LAUZON.

1. PRESENTATION D'UN PROJET DE CAFE-EPICERIE

Les porteurs d'un projet de commerce et lieu d'animations en exposent la teneur (installation dans les murs du café au début de l'été prochain pour une partie des activités envisagées)

2. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Site Internet : le nouveau site de la commune est né.

Commission Sociale : déjeuner des retraités dimanche 17 mars ; Course aux œufs le 20 avril

3. VOIRIE (CLASSEMENT) : Plusieurs chemins ruraux sont partiellement reclasés en voies communales pour leur partie goudronnée afin de bénéficier d'aides à la voirie.

4. VENTE DE PARCELLES après enquête publique et acte final / voies de Villenon).

5. PLUI : Aucun élément nouveau concernant l'avancement du projet.

6. COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Réalisés par le Trésor Public, ils n'appellent ni observation ni réserve.

7. COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

Résultat exercice : excédent de fonctionnement de 23044.14 €
excédent d'investissement de 52346.93 €

Résultat cumulé : excédent de fonctionnement : 130876.45 €
excédent d'investissement : 22025.42 €

8. COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES (RÉSULTATS CUMULÉS)

Anché-commerce : excédent de fonctionnement : 1942.18 €
déficit d'investissement : 4867.51 €

Lotissement bourg : déficit fonctionnement : 32256.84 €
investissement : 58252.09 €

CCAS : excédent de fonctionnement : 1489.50 €

9. DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Toiture de la mairie : réfection et isolation (12514.86 € TTC)

Plan de financement 80 % de subvention et 20% d'autofinancement sur fonds propres

10. EMPRUNT LOTISSEMENT DU BOURG

En l'attente de la vente des terrains l'offre du Crédit Agricole est retenue pour 100 000 € (taux variable 0.77 % pour court terme de 2 ans)

11. FERME EOLIENNE CHAMPAGNE-ST-H.

: 5 abstentions, 2 pour, 2 contre

12. AVENANT CONVENTION SOREGIES

approuvé sans option complémentaire

13. QUESTIONS DIVERSES

Course aux œufs :

samedi 20 avril à 11h avec une animation pour les enfants par un groupe de musiciens qui offrira un concert gratuit aux habitants de la commune le soir du 20 avril.

Tarif réduit pour le Futuroscope

Procédure de péril imminent :

déclenchée pour des bâtiments menaçant ruine à la Cluzaudière ; le budget communal prendra en charge les frais engagés pour le compte des éventuels propriétaires en attente de leur remboursement.

Prochaines réunions du Conseil Municipal : 11 ou 15 avril ; 13 mai ; 17 juin

REUNION DU 15 AVRIL 2019

Etaient présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Samuel MARSAULT, Sophie de LAUZON, Marinette FAYOUX, Olivier PENOT.

1. COMPTES RENDUS COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Commission Sociale : les participants étaient heureux du déjeuner des Retraités le 17 mars dernier, très sympathique et convivial, une animation musicale sera offerte aux enfants par l'association « l'Herbe d'Or », à la salle des fêtes pour la Course aux Œufs le 20 avril.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : presque achevé.

2. VOIRIE

Détérioration de chemins : plusieurs voies publiques des Coussières ont été détériorées par le stockage et le transport de bois. Les responsables ont été mis en demeure de les réparer.

Entretien : des travaux d'élagage seront confiés à M. JACQUEMAIN (Valence-en-P.).

Investissement : le Département a accordé une aide de 5000 € pour la rénovation de la chaussée qui sera réalisée par la société ECOPATCHER (10017 € TTC).

3. SIVOS : PARTICIPATION 2018-2019 : 16202.91 € en 3 versements.

4. BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

section d'investissement: dépenses et recettes = 90396.91€

section de fonctionnement: dépenses et recettes = 320223.95€

5. TAUX DES TAXES

- taxe d'habitation: 14.32 %

- foncier bâti: 9.62 %

- foncier non bâti: 26.55 %

6. BUDGETS PRIMITIFS DES BUDGETS ANNEXES

Budget primitif Anche-Commerce

section d'investissement : dépenses et recettes = 5325 €

section de fonctionnement : dépenses et recettes = 4867.51 €

Budget primitif Lotissement du Bourg

section d'investissement : dépenses et recettes = 316504.18 €

section de fonctionnement : dépenses et recettes = 191388.93 €

7. CONVENTION SACPA

pour la capture et la prise en charge d'animaux domestiques errant sur la voie publique et leur transport vers un lieu de dépôt légal ainsi que le ramassage de cadavres d'animaux sur la voie publique, pour un forfait annuel de 472.15 € TTC.

8. MODIFICATION STATUTS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CIVRAISIEN EN POITOU

Approuvée conformément au projet annexé

9. QUESTIONS DIVERSES

Protection sociale complémentaire : le centre de Gestion de la Vienne est mandaté.

Prestation musicale de l'association l'Herbe d'Or à 11h (enfants) et 20h30 (gratuit).

« **Raid de la Saint-Martin** » organisé par le Département et Stade Poitevin les 21-22 juin

Frelon asiatique : tarifs préférentiels pour les adhérents (commune et habitants ss conditions)

Concours villages fleuris (Anché 5ème prix 2018) le rapport de visite du jury Villes et Villages Fleuris et les observations qu'il contient sont communiqués.

REUNION DU 13 MAI 2019

Etaient présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Patrick GORMALLY, Sophie de LAUZON, Marinette FAYOUX, Olivier PENOT.

1. PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET

M. Eric VUARNESSON et Mme Sophie RAMBAULT présentent le nouveau site web de la commune qui sera présenté au public à la salle des fêtes le samedi 15 juin.

2. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET RAPPORTS DES DELEGUES

Fleurissement : 200 € sont consacrés à l'achat de plantes par l'association l'Anchentée ; d'autres associations seront invitées à participer au fleurissement des espaces publics.

Commission sociale : la Course aux Œufs s'est déroulée de manière satisfaisante, avec la participation d'une trentaine d'enfants et une animation autour d'instruments de musique trad.

Bulletin municipal : une réunion de la commission aura lieu pour élaborer le n° 67.

Voirie : l'achat de peinture pour le terrain de tennis est proposé.

Le Conseil Communautaire votera le 28 mai pour l'enquête publique relative au PLUI.

3. PROJET D'EPICERIE : BAIL

L'association « les Pois Chiches », sise à Anché, envisage la reprise du débit de boissons pour y installer une épicerie. L'association prendra à sa charge les charges locatives et un loyer mensuel de trente euros. La date de mise à disposition des locaux reste à déterminer.

4. MAIRIE : DEVIS POUR TRAVAUX

Le Département a donné son accord pour le début des travaux de réfection de la toiture de la mairie mais le montant de la subvention n'est pas encore fixé.

Le devis de l'entreprise JOLY (12514.86 €) est accepté pour un modèle de tuiles « vieilli ».

5. VOIRIE

Une aide de 5000 € a été accordée par le Département pour les travaux d'investissement de voirie. Une question est soulevée concernant l'entretien des trottoirs du lotissement des Plantes ; des devis seront établis pour les revêtir d'enrobé. Valence-en-Poitou propose le prêt de matériel. La modification des priorités à Villenon et aux Plantes est à l'étude.

6. SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Anciens Combattants de Ceaux-en-Couhé : 40 €

Fonds Solidarité Logement : 30 €

Un Hôpital pour les Enfants : 50 €

La Maison des Familles : 50 €

Banque Alimentaire de la Vienne : 45 €

Restaurant du Cœur de la Vienne : 35 €

7. CONVENTIONS AVEC LE CENTRE DE GESTION

Dossiers retraites : la convention de réalisation et de contrôle est renouvelée.

Protection sociale complémentaire : la participation au financement des cotisations des agents pour le volet prévoyance est maintenue et la commune se joint à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention à compter du 1er janvier 2020.

8. PERMANENCES ELECTIONS EUROPEENNES du 26 mai : mise en place

9. QUESTIONS DIVERSES

Survol de la commune par aéronef (1er mai - 31 juillet) pour repérages d'oiseaux nocturnes

Consultation sur le projet SAGE : schéma d'aménagement et gestion des eaux bassin Clain

Communauté de communes du Civraisien

Un tableau fait apparaître le nombre de délégués de chaque commune (un siège à Anché).

Poubelles au Pré du Pont à ajouter pour répondre à la forte fréquentation estivale.

Analyse d'eau potable : transmission des résultats pour l'eau potable distribuée.

Tableau d'affichage place Odile Bibaud : matériau trop dur et trop exposé au vent.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 5 juillet prochain.

REUNION DU 17 JUIN 2019

Etaient présents: Martine MOUSSERION, Cédric ROLLAND, Claude MALLET, Bertrand THIBAULT, Patrick GORMALLY, Samuel MARSAULT.

1. COMPTES RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES ET DELEGUES

Commission sociale : une aide est accordée à une famille en difficultés.

Commission Communication et Bulletin municipal : la rédaction du n° 67 est en cours.

Cimetière de la Vergnée : l'installation d'un columbarium sera à l'ordre du jour en juillet.

Voirie : l'aide du SIMER sera demandée pour certaines interventions d'entretien de la voirie. Le Département sera sollicité pour la signalisation des priorités des Plantes, de Villenon et de la gare. Des devis sont attendus pour entretenir les Plantes, les cimetières et Villenon.

2. SECRETARIAT DE MAIRIE

La Secrétaire de mairie a fait valoir ses droits à la retraite, plusieurs configurations sont étudiées pour son remplacement. Un appel à candidature sera publié pour recruter un administratif titulaire pour 15 heures hebdomadaires au 1er janvier 2020.

3. DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Budget Principal Mairie : DM 1/2019

Investissement : Recettes : article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : - 8544 €
article 10222 (FCTVA) : + 8544 €

Fonctionnement : Dépenses : article 022 (Dépenses imprévues) : - 579 €
article 65737 (subventions autres établissements publics) : + 579 €
Recettes : article 002 (excédent fonctionnement reporté) : + 1489.50 €
article 7551 (excédent budgets annexes) : - 1489.50 €

Budget Lotissement du Bourg : DM 1/2019

Investissement : Dépenses : article 001 (déficit d'investissement reporté) : + 58252.09 €
article 1641 (emprunt) : - 58252.09 €

Fonctionnement : Dépenses : article 627 (services bancaires) : + 150 €
66111 (intérêts) : + 579 €
6688 (autres) : - 150 €

Recettes : article 774 (subventions exceptionnelles) : + 579 €

4. PLUI : le Conseil Communautaire du Civraisien en Poitou a accepté le projet.

5. SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN DU CLAIN : Accepté

6. QUESTIONS DIVERSES

Commerce : une mise à disposition a été conclue avec l'association « les Pois Chiches » pour les locaux du café jusqu'au 26 juin 2019. Une nouvelle convention sera établie ensuite pour ouvrir une épicerie et un débit de boissons (loyer mensuel 30 € HT).

Réseaux : une rencontre entre les parties concernées sera organisée pour la ligne électrique surplombant des parcelles et des bâtiments au Pont d'Anché.

Toiture de la mairie une subvention de 8343 € (80 %) a été accordée par le Département.

Diverses manifestations :

- Les Pois Chiches : animation le 21 juin pour la fête de la musique
- L'Anchentée : 6 juillet au pré du Pont pour « l'été Anchenté » (demande de bénévoles)
- Club de l'Amitié : pique-nique annuel le 4 juillet

Installation des bancs place Odile Bibaud en bordure du terrain de tennis

Voirie : Entretien : 10 tonnes d'enrobé, dont une partie sera financée par la communauté de communes, ont été commandées.

Voies de Villenon : l'acte notarié sera signé le 25 juin prochain (frais : 1300 € environ)

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
MAIRIE D'ANCHE	320 223,95	90 396,91	410 620,86
Total	320 223,95	90 396,91	410 620,86

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

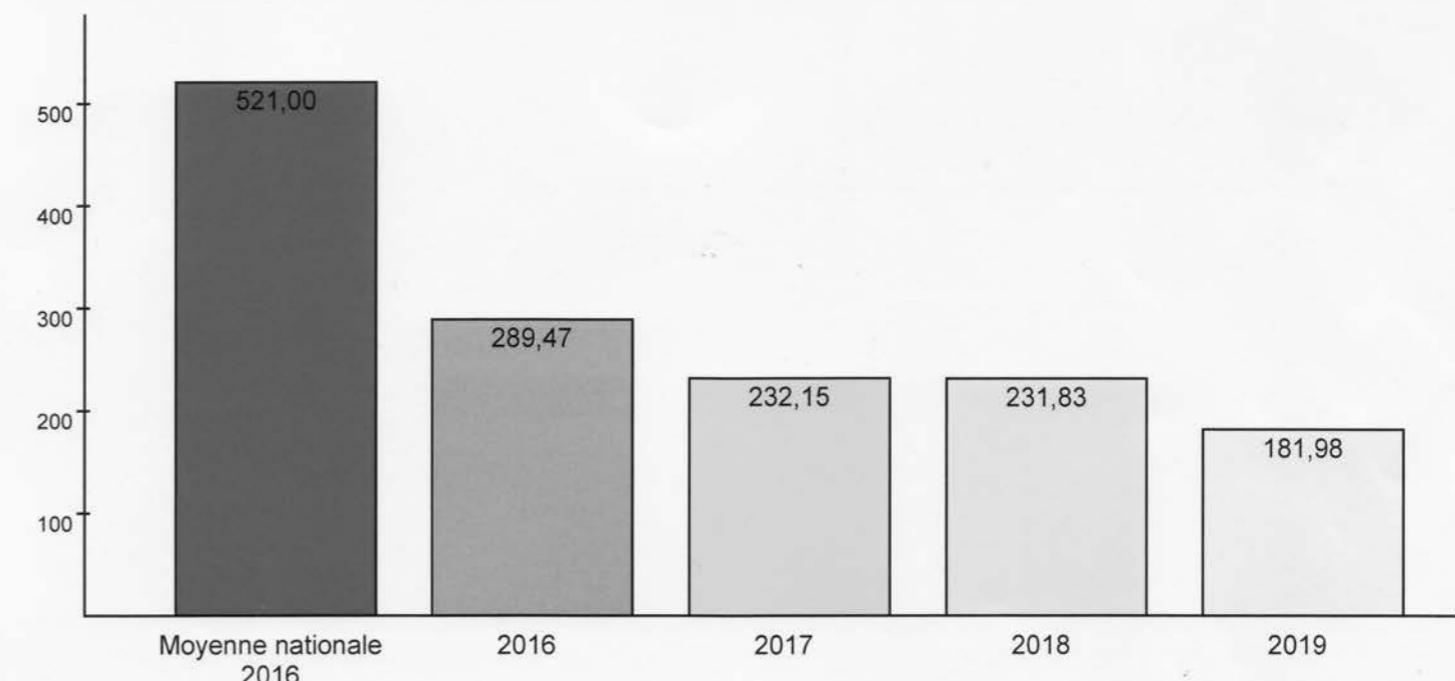
- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
MAIRIE D'ANCHE	64 784,68
Total	64 784,68

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,32 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



- Représentation graphique du budget principal -

Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 49 682,79 €	Contributions directes : 103 490,00 €	Dépenses d'équipement : 57 162,91 €	Subventions : 17 343,00 €
Charges de personnel : 78 940,00 €			Autre : 29 544,91 €
Subventions et participations : 89 317,16 €	Dotations et participations : 81 812,00 €	Dette : 13 234,00 €	Epargne brute : 43 509,00 €
Autre : 58 775,00 €	Excédent antérieur : 130 876,45 €	Autre : 20 000,00 €	
Epargne brute : 43 509,00 €	Autre : 4 045,50 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

INFORMATIONS

VOTRE MAIRIE

Adresse : 1, place Odile Bibaud
86700 ANCHÉ

Tél. : **05 49 42 42 77**

Adresse électronique : anche@departement86.fr

Nouveau site internet : www.anche.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi : 9h à 12h / 14h30 à 17h

Mercredi : 9h à 12h / 14h30 à 17h

Vendredi : 9h à 12h / 14h30 à 17h

Samedi : 10h à 12h

Congés d'été :

du 27 juillet au 12 août
et du 15 au 26 août.

En cas d'urgence, contacter :

Le Maire, Mme MOUSSERION : 06 83 80 84 09

Les Adjoints : M. Cédric Rolland : 06 69 55 96 23 ;
M. Claude Mallet : 05 49 42 77 70

ÉLECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales :

Une télé procédure permet à tout électeur de savoir s'il est inscrit sur la liste électorale de sa commune puis de s'inscrire en ligne si tel n'est pas le cas :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES



Jauge : 100 personnes
CAUTION : 200 €

**Tarifs
pour 48 h**

Habitants de la commune	Habitants hors commune
----------------------------	---------------------------

Forfait week-end	160 €	200 €
Forfait en semaine	120 €	150 €

Gratuit pour les associations de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

ASSISTANTE SOCIALE

Mme CHARBONNEAU reçoit à GENÇAY le lundi matin (maison des services publics) sur rendez-vous à prendre au secrétariat de la M.D.S. Civray
Tél. : **05 49 87 01 35**

TRAVAILLER SA MÉMOIRE

Association sur Poitiers qui propose des séances collectives ou individuelles pour stimuler ses neurones de manière ludique et maintenir sa culture générale. **Infos et tarifs :** **06 26 36 01 23** - memoires14.fr



Faciliter
LES PARCOURS DE SANTÉ
Préserver L'AUTONOMIE

Besoin d'un soutien personnalisé ?

- pour rester à domicile
- pour mieux vivre votre maladie
- pour accompagner votre entourage

Parlez-en à votre médecin ou contactez la Plateforme Territoriale d'Appui de la Vienne.

Un contact unique à partir du 29 mars 2019

0809 109 109

prix d'un appel local
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Service gratuit

Des équipes proches de chez vous pour vous aider :

Nord Vienne
Centre Vienne
Sud Vienne

POUR LES RETRAITÉS

ÉQUIPE DU CLIC (LUSIGNAN) :
Secrétaire, chargée d'évaluation, infirmière coordinatrice du RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE
Plateforme territoriale d'appui

0809 109 109

Vous pouvez directement contacter la Plateforme Territoriale d'Appui de la Vienne pour :

- demander une information et un soutien pour vos démarches en santé (aides financières, aménagement du logement, structure d'aide à domicile...),
- trouver les bons professionnels et les bons services en fonction de vos besoins (médecin spécialiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, podologue, auxiliaire de vie, portage de repas à domicile...),
- solliciter une évaluation de vos besoins et trouver des solutions adaptées pour vous permettre de rester à domicile,
- être orienté vers des actions de prévention (atelier mémoire, prévention des chutes, activité physique...),
- trouver une structure d'accueil (Ehpad, résidence autonomie, accueil de jour, accueil familial...),
- bénéficier d'une aide pour les proches et les aidants (soutien, solution de répit, groupe de parole...).

Les démarches réalisées à la suite de votre demande sont effectuées en lien avec votre médecin traitant.

Parlez-en à votre médecin ou contactez la Plateforme Territoriale d'Appui de la Vienne

Un contact unique à partir du 29 mars 2019

0809 109 109
prix d'un appel local
pta86.fr

Avec le soutien

GENDARMERIE

05.49.59.20.16
Composer le 17 uniquement pour les urgences.

L'accueil du public à la Brigade de gendarmerie de Couhé (avenue de la Gare) est le suivant :

Lundi de 8 h à 12 h
Mercredi de 14 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 12 h
Samedi de 14 h à 18 h

Il est conseillé de téléphoner à la Brigade avant de se présenter à l'accueil. Vous pourrez être invités à vous présenter à Vivonne.

Déclarations en ligne :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Bénévole nommé par le ministère de la justice, Monsieur Jean-Paul BERGER, reçoit sur rendez-vous à la MAISON DES SERVICES de LUSIGNAN le 1^{er} mercredi matin de chaque mois entre 8h30 et 12h.

Il est joignable par téléphone au **06 59 40 27 43** ou par courriel : jean-paul.berger2@orange.fr

Sa mission consiste à tenter de résoudre les conflits à l'amiable (problème de voisinage, difficultés avec artisans, etc.) afin d'éviter que le litige ne soit porté devant un tribunal.

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La Com. de Com. du Civraisien en Poitou a la compétence en matière de collecte des ordures ménagères. Pour toute question s'y rapportant, contacter :

- le pôle de Couhé au **05 49 59 10 55**
- ou la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou au **05 49 87 67 88**

Le service de collecte est maintenu pour les jours fériés, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.



Les sacs pour le tri sélectif vous sont remis en mairie (un seul rouleau à chaque demande).

VIENNE INFOS SOCIALES

Pour les interrogations dans tous les domaines de la vie quotidienne concernant les personnes âgées, prestations sociales, santé, enfance, logement, droits à l'emploi, etc. :
0 810 86 2000

« ALLO SERVICE PUBLIC »

Pour toutes vos questions administratives,appelez le **39 39**
www.service-public.fr

CADASTRE

Les extraits de plan dont vous pouvez avoir besoin sont sur Internet :
www.cadastre.gouv.fr

PACS

Informations nécessaires et imprimés sur www.service-public.fr : particuliers/famille/Pacs

GARE D'ANCHÉ

Horaires des trains de la ligne Poitiers-Angoulême-Poitiers : www.ter.sncf.com/poitou-charentes

LE CAR... PENSONS-Y

Infos en ligne : lignes-en-vienne.fr
Tél. **05 49 21 04 00**
HORAIRES DISPONIBLES EN MAIRIE

SANTE PUBLIQUE

Un dispositif pilote de recueil et de gestion des signalements liés aux épandages de pesticides, dénommé **PhytoSignal**, a été mis en place sur l'ensemble de la région Aquitaine depuis 2016. Ses objectifs sont de centraliser les signalements au niveau de l'Agence Régionale de Santé, les décrire, les comptabiliser et assurer une prise en charge et un suivi coordonnés avec les acteurs compétents, s'agissant des épandages (agricoles ou non) de pesticides phytopharmaceutiques, biocides, etc.

Les coordonnées du Point Focal de l'ARS sont les suivantes :
ars33-alerte@ars.sante.fr / Tél. **0 809 400 004**.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Le Conseil Départemental a décidé d'aider les particuliers à installer les systèmes d'assainissement non collectif, dans le cadre d'ACIV 4. Cette aide concerne les résidences principales existantes, n'ayant aucun système de traitement et diagnostiquées non conformes au code de la santé publique. Il complète le dispositif mis en place par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui porte sur la réhabilitation des systèmes d'assainissement non conformes. Pour notre commune, un appui technique et administratif est apporté par **Eaux de Vienne-SIVEER** - CIL - 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienne.fr et Dir. de l'Agriculture de l'Eau et de l'Environnement : DAEE - **05 49 62 91 71**



Le café associatif sera ouvert
tous les vendredis de 17H à 23H

Café Les Pois Chiches
4 route de la Vergnée - 86700 Anché
lespoischiches@zactys.net
Suivez-nous @LesPoisChiches

COMMERCES ITINERANTS

Dans le bourg :

Boucher-charcutier : vendredi 11h
Boulanger Bag Adèle : mercredi à 9h
Épicier bio à domicile sur RDV mardi après-midi sylvainlepicier.fr



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA VIENNE
2137 route de Chauvigny – Agropole, 86550 Mignaloux-Beauvoir
Fixe : **05.49.62.98.40** · Port. : **06.79.73.80.58** · Mail : fdgdon86@fredonpc.fr

TARIFS DESTRUCTION NID DE FRELONS ASIATIQUES

Domaine public et administrés

Prestations

Déplacement, conseils, sans la destruction du nid de frelons asiatiques : 45 euros

Déplacement, conseils, destruction du nid de frelons asiatiques pour les communes adhérentes : 95 euros (**Anché en fait partie**)

Déplacement, conseils, destruction du nid de frelons asiatiques pour les communes non-adhérentes : 135 euros

Matériel FDGDON86

Canne carbone télescopique à poudrage de 20 mètres.

(Poudre inodore agissant par contact : 0.2% Pyréthrine, 2 % Butoxyde de pipéronyl)

Titulaire de la certification biocide.

Produit certifié TP18

Suite aux traitements, les insectes sortent du nid et meurent rapidement en quelques minutes.

Préventions

- Signaler le nid à votre Mairie
- Ne pas toucher le nid
- Ne pas détruire le nid seul sans protection (risque de graves piqûres)
- Bien observer les toitures, sous bassement, arbres fruitiers...

Nid primaire
(Avril/Mai/Juin)



Nid secondaire
(Juin jusqu'au mois de nov.)



MAISON DU TOURISME DU CIVRAISIEN EN POITOU

Accueil Charroux

2, route de Chatain 86250 Charroux
05 49 87 60 12
tourismecharroux@civraisienpoitou.fr

Accueil Civray

3, rue Pierre Pestureau 86400 Civray
05 49 87 47 73
tourismecivray@civraisienpoitou.fr

Accueil Couhé

5, pl. de la Marne 86700 Valence en Poitou
05 49 59 26 71
tourismecouhe@civraisienpoitou.fr

Accueil Gençay

place du Marché 86160 Gençay
05 49 45 23 31
tourismegencay@civraisienpoitou.fr

LES CHEMINS PUBLICS À ANCHÉ



Pour vos promenades et pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir votre village, un plan indiquant la majorité des chemins publics de la commune d'Anché est disponible au dos de ce bulletin.

Vous pourrez vous balader au gré des saisons sur les sentiers et les routes de notre si beau village.

Nous tâcherons de vous proposer, à l'avenir, des parcours de randonnée pour vos sorties...

Adresses utiles

Pour une plainte

- > De nuit : la police ou la gendarmerie
- > De jour : la mairie de votre commune

BRUITS de voisinage

Si par sa durée, sa répétition, son intensité vous êtes gêné par un bruit de voisinage, tentez la solution amiable :

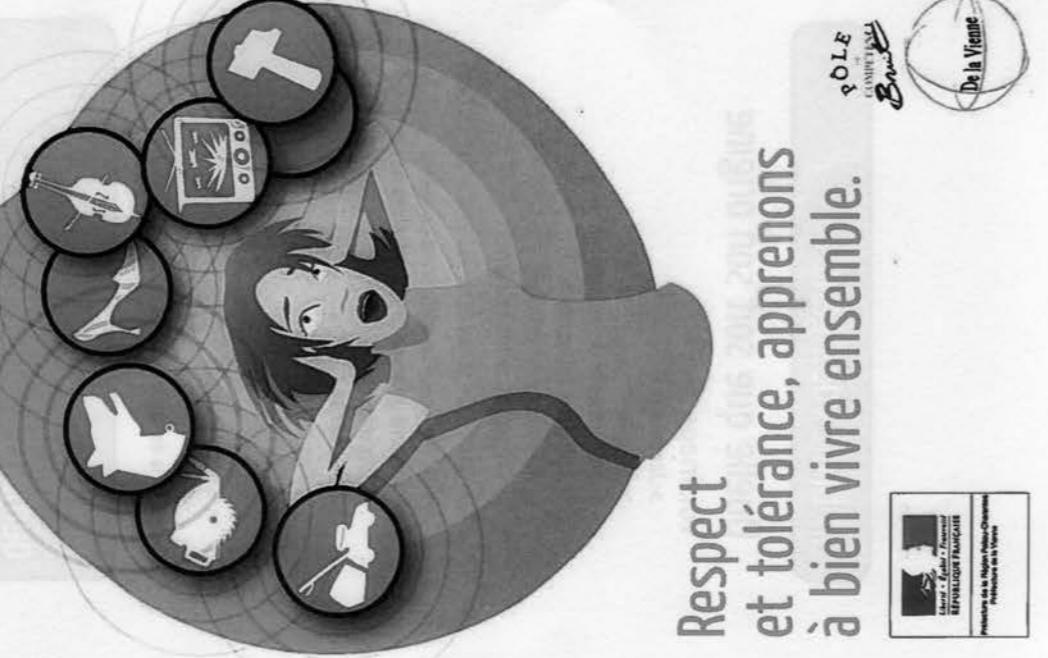
- Ne répondez pas au bruit par le bruit, envenimer la situation ne sert à rien.
- Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne.
- Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

○ Contactez le fauteur de bruit pour lui expliquer calmement et avec courtoisie votre gêne.

○ Invitez-le à venir se rendre compte, par lui-même, des troubles qu'il cause.

Si la situation ne s'améliore pas, des réglementations existent :

- Code de la santé publique
- Code général des collectivités territoriales
- Code pénal
- Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 19 juin 2007
- Décret relatif aux lieux musicaux



Pour une information

DDASS

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales service Santé Environnement
05 49 44 83 71
Avenue de Northampton
BP 562 - 86021 PONTIERS cedex

CIDB

Centre d'information et de Documentation sur le Bruit
12-14, rue Jules Bourdais

75017 PARIS

01 47 64 64 64

www.infobruit.org

> Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables

www.ecologie.gouv.fr/-bruit

> Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports

www.sante.gouv.fr (thème bruit)



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.



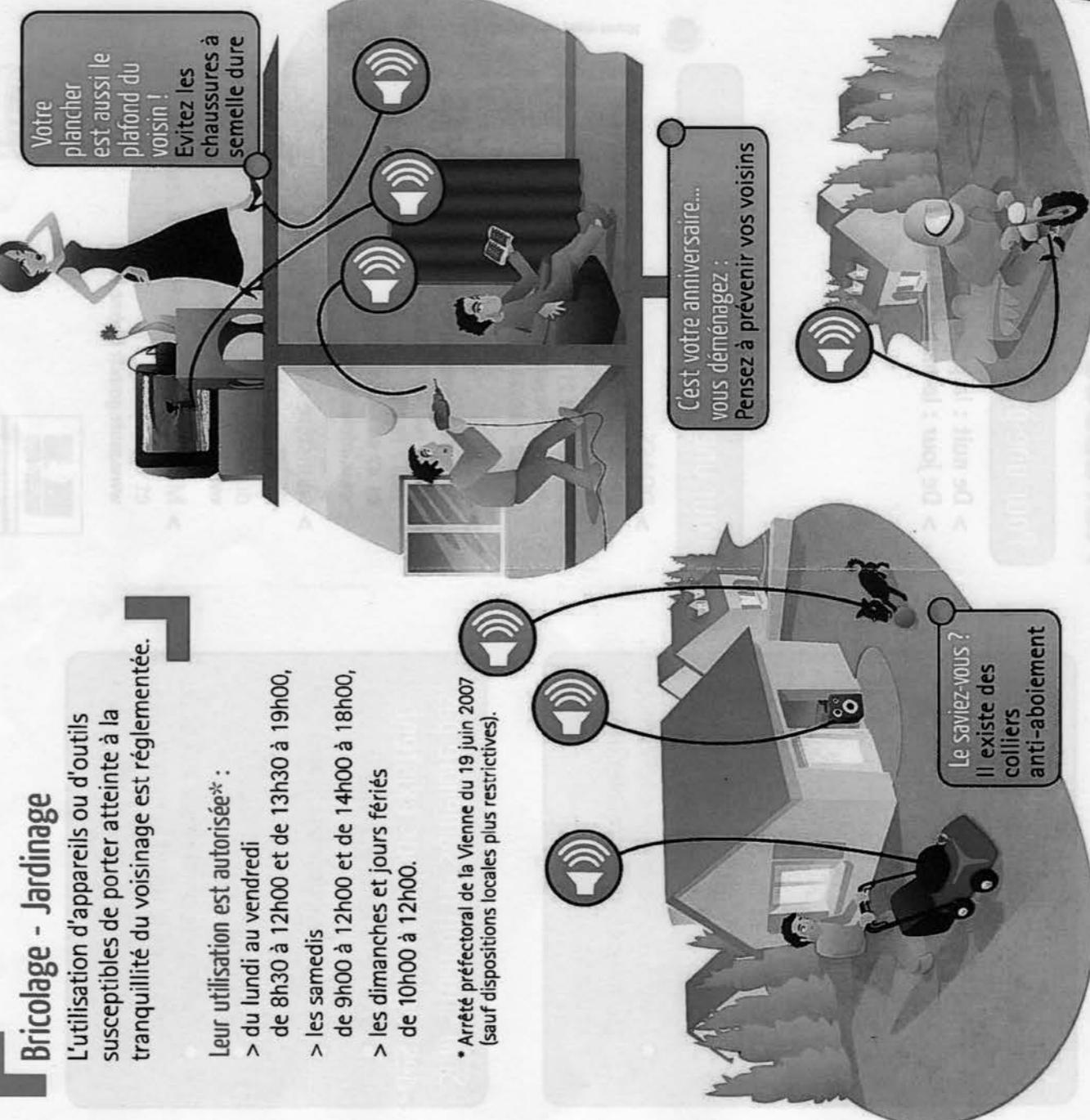
Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée* :

- > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- > les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

*Arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007 (sauf dispositions locales plus restrictives).



Privilégiiez dans tous les cas une démarche amiable

(1) Réalisée à la demande du Maire par la DDASS ou le SCHS

○ Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque de 3^{me} classe (jusqu'à 450€).

ETAT
CIVIL
1^{ER} SEMESTRE
2019

NAISSANCES

Le 28 avril à Poitiers :
Anahé COLOMBIE-VIVES

MARIAGES

Aucun mariage n'a été célébré
à Anché ce semestre.

DÉCÈS

Le 6 mars à Poitiers :
Maryvonne ROUCHER
(68 ans)

Le 1^{er} avril à Poitiers :
Roselyne REMBEAULT
née MOINE
(58 ans)

Le 25 juin à Poitiers :
Joël MICHELET
(66 ans)

N.B. : Seuls sont mentionnés ci-dessus les
actes qui ont donné lieu à une inscription
dans les registres de l'état civil de la
commune d'Anché.

IL Y A 100 ANS



Table alphabétique
des actes de naissances dressés pendant l'année 1919

N ^o d'ordre	N ^o des Actes	Noms et Prénoms des Nouveau-nés	Date des naissances
1	4	Banc Henri	30 Juin
2	5	Bernard Gabrielle (Reconnue)	30 Juin 1918
3	7	Girard Pierre Henri	32 Aout
4	6	Girardin Roberte Marcelle	30 Juillet
5	9	Lochon André	22 Novembre
6	2	Melin Clémence Suzanne	31 mai
7	8	Métayer Jean René	9 octobre
8	1	Poupard Delphin	26 mai
9	3	Soumillac Marie Louise (Reconnue)	30 nov. 1916
10	11	Échebeault Emma Lucerne	17 décembre
11	10	Viaud Olivier André Marie	29 novembre

Fait, clos et arrêté la présente table conforme au
 registre.

Maïtie d'Anché le trente et un décembre mil
neuf cent dix neuf.

Le Maire

J. Venaud de Bourdeuf

Table alphabétique
des actes de mariages dressés pendant l'année 1919

N ^o d'ordre	N ^o des Actes	Noms et Prénoms des Époux	Date des mariages
1	8	Bergomier Camille et Banc Marie	17 Juin
2	10	Bernard Abel et Banc Léonie	28 Juillet
3	12	Bouchet Marcel et Fincelot Marie Louise	30 Septembre
4	4	Boureau François et Durand Marie	29 avril
5	3	Gadioux Octave et Boilledieu Marie	26 avril
6	5	Girardin Adrien et Migot Marie Louise	3 Juin
7	11	Mermetteau Georges et Mauduit Rose	9 Septembre
8	1	Métayer René et Bouchet Marthe	7 Janvier
9	2	Pépin Camille et Pépin Albertine	25 Janvier
10	13	Pépin Henri et Bourron Léontine	29 Novembre
11	7	Soumillac Antoine et Neveu Juliette	16 Juin
12	6	Viaud Louis et Pépin Berthe	10 Juin
13	9	Vincelot Narcisse et Bouchet Marie	9 Juillet

Table alphabétique
des actes de décès dressés pendant l'année 1919

N ^o d'ordre	N ^o des Actes	Noms et Prénoms des Décédés	Date des décès
1	3	Auray Lillas	30 Janvier
2	2	Bard Marie Louise	27 Janvier
3	1	Choisy Adolie	24 Janvier
4	9	Didier Marie	2 Septembre
5	8	Garaud Clémentine	10 mai
6	10	Guisseau Suzanne	8 Septembre
7	5	Melin Eugène	12 mars
8	6	Migot Marcel Jacques (Transcript)	23 mai 1918
9	4	Neveu Henri (Jugement)	28 mai 1915
10	7	Sabourin Marie	26 avril



COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Présidente : Marinette FAYOUX

Membres : Martine MOUSSERION ; Sophie de LAUZON ; Cédric ROLLAND ; Claude MALLET ; René ROUSSEAU ; Monique GARETIER ; Martine MARCUZZI.

LE CONSEIL MUNICIPAL, REPRÉSENTÉ PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DES AFFAIRES SOCIALES, A ORGANISÉ AU PREMIER SEMESTRE :

Dimanche 17 mars

LE DÉJEUNER DES AÎNÉS

Sur le thème de l'Irlande.



Samedi 20 avril

LA COURSE AUX Œufs

Avec une présentation par les musiciens de l'Herbe d'Or d'instruments de musique traditionnelle.



VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

LE CLUB DE L'AMITIÉ



Toasts à l'escargot

Le Club de l'amitié a organisé une sortie en covoiturage dans le sud-Vienne le 15 mai 2019. Une vingtaine de participants

a beaucoup apprécié la visite guidée de l'élevage d'escargots « L'Escargouille » à Blanzay. L'intelligence des gastéropodes, leur intrépidité, adaptabilité et créativité sont des qualités aussi étonnantes qu'utiles. Et puis du moment que c'est bon à manger....

A la fin de la visite, Mme Catherine Hugault nous a proposé de déguster ses produits qui ont été fort appréciés arrosés de boissons judicieusement choisies. Un immense merci pour son accueil chaleureux, sa disponibilité, sans oublier son sens aigu de la pédagogie. Ainsi, l'héliciculture n'avait plus de secret pour nous. La pause déjeuner à Civray était l'occasion de goûter à la bonne table et au service entièrement assuré par les élèves de l'établissement professionnel public « Lycée des Terres Rouges » où le restaurant d'application est ouvert au public sur réservation. L'après-midi s'est passé sur le plan d'eau communal de Saint-Macoux où les uns ont joué à des jeux de société sous le barnum du café-restaurant tandis que les « sportifs » ont fait le tour du terrain en bord du Linazay et de la Charente, riche en enseignements écologiques. Merci au Club pour les bonnes idées de sorties intéressantes et à proximité.



L'ANCHENTÉE

Ce semestre, L'Anchentée s'est démenée pour nous proposer un programme varié.



Le documentaire sur la croisière des rennes a déclenché de nombreuses questions. Le réalisateur Guillaume Dubois, présent lors de la projection, s'est fait un plaisir d'y répondre en toute simplicité et avec humour.



Le micro était prisé pour la scène ouverte du mois de mai. La chorale bien sûr, mais aussi de nombreux participants de tout âge...

l'Anchentée



CARNABOOM et son bonhomme à masque de plumes et paillettes

© Martine Servouze



2^{me} plantation de fleurs dans le bourg et le long du pont à l'entrée d'Anché.



L'ÉTÉ ANCHENTÉ et un chouette parasol



AG - Arrivée d'un nouveau membre dans le CA

+

d'infos sur anche.fr

RELAIS EQUESTRE DE VILLENON

Le deuxième week-end d'avril, les férus d'histoire s'étaient donnés rendez-vous au Relais équestre du château de Villenon. Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association à l'occasion de sa fête annuelle proposait de faire un bon en arrière de plus de 200 ans et de découvrir le quotidien des soldats napoléoniens en campagne. Une trentaine d'hommes et de femmes de l'association du Garde Chauvin de Rochefort qui participe à de nombreuses reconstitutions font revivre des pages de l'Empire dans toute l'Europe et plus particulièrement la vie quotidienne du 8^{ème} bataillon d'ouvriers militaires de la marine, et le 44^{ème} équipage de Flottille. Cette troupe compte des cavaliers, un canon, des troupes de ligne, des hussards, de la musique, de l'artillerie, des lavandières, des cantinières et un état major.



Dès le vendredi soir ils avaient installé leur bivouac constitué d'une vingtaine de tentes en toile blanche sur le camping à la ferme du Relais. Le samedi et dimanche matin après avoir pris l'ordre du jour auprès du commandant, les soldats ont vaqué à leurs occupations pour avec patrouilles dans le village, prises d'armes, tirs au canon, hommages à l'empereur, batailles. Sur les deux jours, dès 14 h après la visite de leur bivouac ces pros de la reconstitution historique passionnés du premier empire ont défilé dans les rues du village avant de se rendre sur le terrain pour un simulacre de bataille et une attaque par les cosaques. Les manœuvres équestres étaient coordonnées par l'association des Hussards de Chamborant qui de son côté reconstitue une escouade d'un de régiments de cavalerie légère les plus aguerris du 1^{er} Empire. Le samedi soir le repas bivouac avec la troupe napoléonienne a réuni environ 150 convives.

© Martine Servouze



LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR

Qui a dit que la salle des fêtes était en zone blanche ? En février, la troupe de théâtre nous a montré comment il fallait faire pour capter ! Pendant deux heures, les huit comédiens s'en sont donnés à cœur joie, ravis de divertir le public qui les a chaleureusement applaudis. Encore une fois, ils ont fait salle comble.



- page 24 -

LES POIS CHICHES



Le café Les Pois Chiches est désormais ouvert tous les vendredis soirs de 17h à 23h.

La première ouverture a eu lieu pour la fête de la musique. Nous étions nombreux à arriver avec un plat fait maison. Les Pois Chiches nous avaient installé une grande table commune. Les quelques gouttes de pluie n'ont en rien altéré l'enthousiasme de la réouverture des lieux que petits et grands se sont vite appropriés.



© Martine Servouze

Les concerts se sont déroulés entre l'église et l'intérieur du café. Quel plaisir de voir le bourg animé...

La chorale de l'Anchetée, le groupe de chez Christian, l'atelier cordes et le chœur de femmes de la Cendille (école de musique de Gençay) ont fait vibrer le village. Un bœuf s'est improvisé pour poursuivre la soirée.

Les Pois Chiches, équipe dynamique qui travaille depuis presqu'un an et demi sur son projet d'ouverture d'épicerie et café associatifs, ont vu enfin la concrétisation de leurs efforts. Merci à eux, et merci aux artistes et au public d'être venus si nombreux !

Nous attendons la suite avec impatience...

L'HERBE D'OR

Après avoir présenté les instruments de musique traditionnelle aux enfants, trois musiciens de l'Herbe d'Or, Le Triangle, nous ont offert un concert.

Les pendrillons de l'Anchetée ont une fois de plus permis d'optimiser le son de la salle des fêtes afin de pouvoir profiter de la qualité du spectacle.



Le Triangle nous a accueilli avec une musique chaleureuse dans une ambiance détendue. Le public enthousiaste a été séduit par ses compositions originales aux couleurs de musique trad. Merci à Denis, Pascale et Fred pour cette belle soirée.

Ce magnifique concert gratuit a malheureusement été communiqué tardivement. Pour ne pas manquer des événements qui pourraient vous intéresser, pensez à vous abonner à l'agenda sur anche.fr ou à consulter les panneaux d'affichage régulièrement.



L'ACCA

Ouverture générale de la chasse le dimanche 8 septembre.

- page 25 -

PRENONS NOS BINETTES (2^{ème} partie)

Le joli mois de mai !

LES ANCHEENS ET ANCHEENNES REPRENNENT LEUR BINETTE ! LES CHAMPS REVERDISSENT ! LES BLES MURISSENT ! LES BULBES ONT FLEURI ! LES JARDINIERES SONT GARNIES ! LES AGNEAUX BELENT ! LES VEAUX MEUGLENT ! LES CHEVRES CHEVROVENT ! LES HUMAINS CULTIVENT !



Le printemps est la saison où nos pensées se tournent vers l'amour dit le poète et à Anché c'est tout de même car au regard des mystères de la vie on cultive, on s'occupe du potager et on plante des fleurs devant chez soi et même dans les carrefours de circulation de la commune. Tout autour de la vallée et sur le plateau les champs reverdisSENT grâce au labeur des agriculteurs, les nouvelles plantations se développent en attendant les fleurs de colza et la mer dorée de l'orge qui ondulera sous le soleil d'été. Le coq chante plus tôt qu'en hiver pour nous rappeler que Dame Terre se réveille pour le plaisir des yeux et pour nourrir nos estomacs grâce au travail des hommes.

On plante et on sème à tout âge dans les platebandes, dans des pots, en pleine terre et au milieu des cailloux pour les variétés rustiques, et on désherbe. Les services techniques, débordés par la vigueur du végétal, tondent, élaguent et entretiennent. Les enfants adorent observer les graines qui germent et qui émergent de terre, les plus anciens utilisent leurs connaissances pour produire pommes de terre, salades, fraises, tomates et haricots verts. Même les mains vertes les moins douées sont heureuses de voir des tomates cerise dans une grande potiche sur la terrasse ou des herbes culinaires dans un carré médiéval au coin du jardin. Combien de grands-pères fournissent fruits et légumes à leur famille agrandie ? Et les grands-mères qui font les confitures et les conserves plus tard dans l'été ? On ne rêve pas, ça existe ! Le jardin c'est du bonheur !

La longue tradition du fleurissement anchéen – et toute plante est bien quand elle est à sa place – s'exprime toujours grâce aux différents organismes vivants, c'est-à-dire nous tous qui nous occupons de notre espace de vie local. C'est la définition même de l'écologie. L'activité crée de la convivialité en impliquant tous – actifs, retraités, parents et enfants – selon la disponibilité de chacun et dans le but d'entretenir et d'embellir Anché !



Plusieurs activités ont démarré :

Les bulbes et plantes mises en terre par les bénévoles l'automne dernier sont sortis de terre. Les semaines saisonnières sont faites dans les champs. On désherbe devant chez soi et on nettoie le trottoir selon ses capacités. Les bénévoles désherbent et fleurissent mairie, pont, carrefours, approches, abribus, terrain de tennis. Les bénévoles ont planté les fleurs fournies par la commune en pleine terre et dans des jardinières.

D'autres activités suivront :

- Créer un chemin piédestre au milieu de la jachère sous le cimetière et végétaliser les chemins du cimetière
- Planter des fleurs de tabac en pleine terre à l'entrée du Pré du Pont, planter des clématites
- Maintenir la taille raisonnée des tilleuls de la place Odile Bibaud et de la charmille

Comment faire ?

Les intéressés sont invités à guetter les annonces dans les médias et réseaux, sur les panneaux d'annonces, dans le Bulletin municipal ainsi que dans les ACTUS et AGENDA du nouveau site de la commune :

www.anche.fr

BINONS ENSEMBLE
POUR LE BIEN DE TOUS !

M. COLIBRI



C'est qui ?

C'est une association d'habitants d'Anché et de ses environs qui s'interrogent sur la qualité de leur alimentation et qui souhaitent créer un lieu d'échange et de partage autour d'une Épicerie et d'un Café associatif.

C'est quoi ?

Faire vivre une épicerie qui privilégiera la vente de produits locaux, bio et/ou raisonnés et des produits du quotidien / de dépannage.

PrivilégiONS \oplus de qualité et \ominus de superflu

Mais quoi encore ?

Un lieu convivial qui réunira petits et grands, d'ici et de plus loin, autour d'une boisson ou à l'occasion d'échanges de savoir et de savoir-faire (fabriquer, recycler, réparer, cuisiner, créer ensemble...).

Et comment ?

Grâce au soutien des adhérents, des bénévoles et de la commune d'Anché.

Et où ?

Au Café Les Pois Chiches à Anché (l'ancien restaurant "Le Latino").

*Nous souhaitons créer un lieu
où tout le monde peut trouver sa place !*

**Le café associatif sera ouvert
tous les vendredis de 17H à 23H**

Pour en savoir plus, nous rejoindre ou simplement échanger. Devenir bénévole vous tente ! Proposez vos idées, vos envies !

Contactez-nous !



📍 Café Les Pois Chiches
4 route de la Vergnée - 86700 Anché

✉️ lespoischiches@zaclys.net

⬇️ [Suivez-nous @LesPoisChiches](https://www.facebook.com/LesPoisChiches)



LA CULTURE DE NOISETIERS

Sophie

Vous avez sûrement remarqué cette nouvelle plantation sur la route de Couhé, tous ces petits arbres protégés par un sac jaune.

C'est après avoir visité la coopérative Unicoque dans le Lot-et-Garonne que son père a soumis à Christelle Guérin, EARL Le Pigeonnier d'Anché, l'idée de planter des noisetiers.

RENCONTRE AVEC CHRISTELLE

Outre le fait que ce secteur soit en pleine expansion, ce sont surtout

l'appui technique et les engagements de la coopérative Unicoque avec laquelle elle est sous contrat qui ont séduit la jeune agricultrice :

- Charte sur la gestion de l'eau.
- Enherbement systématique des vergers (de la fétuque sera semée à la fin de l'été, ce qui protégera le sol et facilitera la récolte).
- Traitements phytosanitaires réduits (ils sont nécessaires notamment pour lutter contre le balanin).

Pour l'instant, la moitié du verger de 18 hectares est plantée. L'autre moitié sera mise en place l'année prochaine. Il y aura 3 variétés principales, entrecoupées tous les quatre rangs par un rang de polliniseurs (3 variétés différentes). Six mètres sont laissés entre chaque rang pour le passage du matériel.

Le début d'activité demande beaucoup de travail. Il a fallu clôturer pour empêcher les chevreuils, les cerfs et les sangliers de faire des dégâts. Les sacs jaunes protègent les jeunes plants des lapins et des lièvres. Il faut aussi surveiller les petits ravageurs. Au printemps, les pucerons ont été régulés par les coccinelles.

Il faut épamprer les noisetiers à la main (supprimer les jeunes pousses qui sont à moins de 50 cm du sol) pour former l'arbre. C'est un travail long et qui demande de se pencher constamment. Il est donc important d'adopter les bonnes postures.

Les arbres commenceront à produire au bout de 4 ans. Les fruits seront alors récoltés avec une machine, aspirés directement sur le sol.

Les noisettes sont destinées au marché de la noisette de bouche et de l'industrie. Leur amandier est riche et possède de nombreuses vertus. Les coquilles trouveront elles aussi leur utilité (chauffage, jardinage). Les noisettes d'Unicoque sont vendues sous la marque Koki.

Christelle s'organise entre sa vie de jeune maman et sa vie professionnelle. Il faut jongler avec les horaires et la météo.

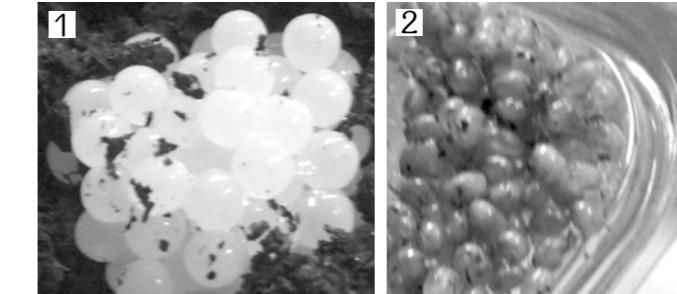
Elle cultive également des terres qui sont en 2^{ème} année de conversion en agriculture biologique. Mais elle n'est pas seule pour relever ces défis, elle peut compter sur l'aide de son compagnon et de son père.

Merci à Christelle d'avoir pris le temps de m'expliquer son travail. Bon courage pour la suite.



L'HÉLICI-CULTURE

Claude Fayoux



L'escargot est hermaphrodite, c'est-à-dire qu'il est à la fois mâle et femelle. Néanmoins, cet hermaphrodisme n'est pas simultané mais protéandrie : les produits mâles (spermatozoïdes) arrivent à maturité avant les produits génitaux femelles ; un même individu est donc capable de produire des spermatozoïdes et des ovules, mais l'autofécondation étant impossible, il soit s'accoupler avec son partenaire : c'est la fécondation croisée.

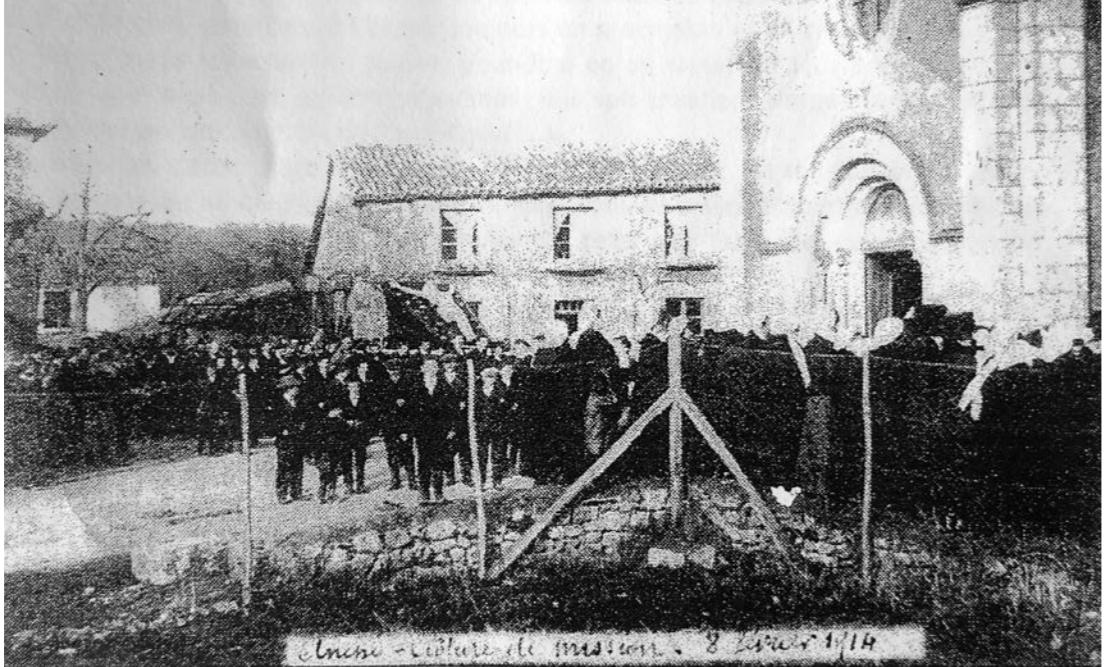
Lors de l'accouplement, jusqu'à 15 heures (les préliminaires 8 heures !! de quoi en faire « baver pas mal) chaque escargot connecte son organe reproducteur situé à droite de sa tête à l'organe de « son conjoint ». C'est par là que vont s'échanger les spermatozoïdes. Ils peuvent être conservés plusieurs mois ou années avant d'être utilisés pour fertiliser les ovaires. Pendant la copulation, l'escargot plante son dard calcaire (ou flèche de Cupidon) dans son conjoint afin de favoriser la survie des millions de spermatozoïdes transmis. En effet, seuls 0,085 % de ceux-ci survivent. Le dard calcaire contient un mucus contractant temporairement le système reproductif femelle de l'escargot récepteur qui peut ainsi stocker un plus grand nombre de spermatozoïdes dans sa zone de stockage. On peut trouver 85 œufs dans un petit trou de 4 à 8 cm sous terre. La gestation dure une vingtaine de jours. Après la ponte, l'incubation dure de 12 à 25 jours en moyenne en fonction du climat et de l'humidité.

Les œufs d'*Helix aspersa* (photo 1) sont blancs et mesurent 3 millimètres de diamètre. Le bébé escargot (photo 2) a besoin de plusieurs jours pour percer la protection du nid et remonter à la surface. Le petit gris est adulte à 2 ans mais peut vivre jusqu'à plus de 5 ans. Il est sourd et quasi aveugle mais ses tentacules sont équipés de deux nez (épithélium très puissant) lui permettant de repérer une cible à plus de 100 mètres. Il se déplace surtout la nuit ; la fraîcheur nocturne et la rosée facilitent ses déplacements. Il se nourrit surtout d'orties.



AUTREFOIS, LES PROCESSIONS DANS NOS CAMPAGNES

Michel Millet



Fin de mission, le huit février 1914

A Anché existe un lieu-dit qui s'appelle « La Croix ». En effet, on peut voir une croix en pierre en ce lieu surélevé dominant la vallée du Clain. À l'entrée sud du bourg il y a aussi une croix d'aspect différent et dont l'origine est plus récente.

À la fin du mois de janvier, jusqu'au huit février 1914, en l'église d'Anché, avaient lieu des semaines de mission, période pendant laquelle un ou deux pères missionnaires prêchaient la bonne parole.

À regarder la photo ci-dessus, reproduite par « Centre-Presse » au début de 2008, on reconnaît l'église et son portail, de même la maison toute proche appartenant à la famille PERTHUIS. La clôture au premier plan n'existe plus. Trente-et-un ans plus tard, en 1945, s'y construisit ce que l'on appela à l'époque la salle paroissiale.

À l'arrière-plan, un Christ en croix. Il s'agit certainement de la croix qui sera implantée à l'entrée sud du bourg et qui fut restaurée dans le courant des années trente pour avoir son aspect actuel. On

remarquera sur la droite, la foule des femmes avec leurs bonnets blancs et sur la gauche, les hommes, aussi nombreux.

Ensemble pour un monde juste et fraternel

À Anché, les trois jours précédant l'Ascension, se fêtaient les Rogations. Après la petite messe dite assez tôt, l'assistance comprenant les femmes du bourg et des environs, les sœurs et les filles de l'école libre ainsi que les garçons du catéchisme, allaient en procession, dans une certaine direction changeant chaque jour, puis revenaient, chantant les litanies des saints, un enfant de chœur allant devant tenait la croix. Cette pratique avait pour but d'attirer les bénédictions du ciel sur les récoltes.

À cette époque-là, les enfants de onze ans en âge de faire leur communion solennelle, qui pouvait avoir lieu le jour de la Pentecôte, se préparaient. Trois jours de retraite précédaient cet événement. Les enfants de Voulon se joignaient à nous, ce qui faisait, avec les renouvelants, une trentaine

d'enfants. En temps normal, un prédicateur venait aider notre curé, mais en 1940, à cause de la guerre, ce ne fut pas le cas.

Après la messe du matin, nous nous rendions au couvent en procession en chantant des cantiques. Ici, une tasse de chocolat au lait nous avait été préparée. Après une courte récréation nous revenions à l'église, toujours en procession et en chantant. Les dames du bourg nous regardaient passer, peut-être en se rappelant leur enfance car nos chants, pour la plupart, étaient les mêmes : « Je suis chrétien, Vierge notre espérance, j'irai la voir un jour, au nom du Sacré-Cœur... ».

Le dimanche c'était toute l'assistance qui, après les vêpres, se rendait en procession chez les sœurs, au couvent, route de Gençay. Tous se rassemblaient sur une pelouse fraîchement fauchée. Ici une communante, celle qui était classée première en catéchisme, disait un compliment à son curé. Puis avait lieu la distribution des gâteaux bénis le matin. Chacun prenait une bouchée à chaque gâteau présenté par les communantes et communants accompagnés de leur mère ou de leur père si la maman n'était plus là...

Au mois de juin, la Fête-Dieu était célébrée avec faste dans toutes les églises. Elle a lieu le deuxième jeudi après la Pentecôte. Dans certaines paroisses, c'était même le jour de la communion. Mais la solennité était reportée au dimanche suivant et ce qui en faisait la renommée, c'était la procession du Saint Sacrement.

À Anché, bien avant la cérémonie, des bénévoles fleurissaient la route menant de l'église à l'école libre où un reposoir était dressé. C'était une table recouverte d'une nappe blanche, avec un bouquet de fleurs de chaque côté. Sur la route, des pétales de fleur multicolores étaient disposées, formant une rosace ici, une croix, un calice, une étoile ou un cœur ailleurs.

À la fin de la messe, dans l'église elle-même toute décorée de tentures, d'étendards, pour la circonstance, l'assistance sortait en vue de la procession qui se déroulait selon un ordre bien établi. Les fidèles se plaçaient de chaque côté de la route, suivant le sacristain portant la croix au milieu de la route. Un jeune homme le suivait portant la bannière du Sacré-Cœur que suivait la statuette, posée sur un brancard porté par quatre garçons ayant fait leur première communion. Suivait la bannière de la Sainte Vierge que portait une jeune fille, suivie par la statuette elle-même posée sur un brancard et porté par quatre jeunes filles du même âge que les garçons.

Ensuite, sur deux rangées, les anges représentés par des filles vêtues d'une robe blanche avec un liseré rouge, une couronne dorée sur la tête et deux formes d'ailes accrochées à leur dos. Ensuite, toutes les petites filles, de blanc vêtues et tenant une petite corbeille remplie de pétales de roses qu'elles jetaient à tour de rôle devant le Saint Sacrement, sur le signal d'une sœur. Deux grandes filles tenant une grande corbeille pleine de pétales les approvisionnaient. De chaque côté et précédant le dais, les enfants de chœur, l'un tenant l'ostensoir, un autre le pot contenant l'encens et un autre tenant un flambeau.

Venait alors le dais, porté par quatre hommes, quatre autres tenant les cordons. Sous le dais, le prêtre tenant l'ostensoir renfermant le Saint Sacrement. Enfin les chanteurs et les chanteuses, chantant des psaumes et des cantiques, dont le Magnificat avec ce chant tenant lieu de refrain :

*Vierge, notre espérance
Etends sur nous ton bras
Sauve, sauve, la France
Ne l'abandonnes pas*

Tout ce cortège se rendait au reposoir où avait lieu l'adoration et la bénédiction du Saint Sacrement.

Le dimanche suivant, jour de la solennité du Sacré-Cœur, il y avait une nouvelle procession. Cette fois-ci le reposoir était dans la cour du château de monsieur LECOINTRE, sur une pelouse fraîchement tondu. Dressé sur une estrade, il fallait monter des marches pour y accéder. Un grand tapis rouge les recouvrait. Les anges se tenaient de chaque côté, grimpés sur une marche.

Toute l'allée menant au château était fleurie. De grands pieds de roseaux, fraîchement coupés, étaient disposés de chaque côté du chemin au centre duquel on retrouvait des dessins analogues à ceux du dimanche précédent. La procession se déroulait de la même façon, mais ce jour-là on chantait :

*Dieu de clémence
Dieu protecteur
Sauve, sauve la France
Au nom du Sacré-Cœur*

Un an avant de faire leur communion solennelle, les garçons étaient enfants de chœur. Ils étaient revêtus d'une soutane rouge et d'un surplis blanc. Ils aidaient le prêtre en servant la messe.

Michel MILLET

LES CROIX DE CHEMIN¹

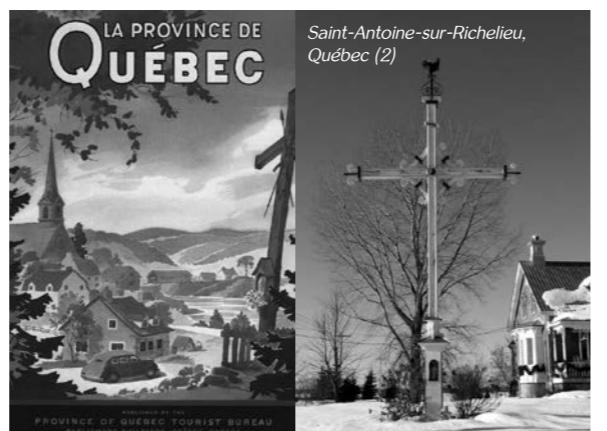
Patrick Gormally



pour ceux qui avaient besoin de protection. A partir du 16e siècle les croix étaient très courantes et les premiers habitants français à coloniser l'Amérique du nord, et le Canada (1608) en particulier, ont apporté cette tradition au Nouveau Monde ; aujourd'hui les croix de chemin constituent un élément valorisé du patrimoine architectural des campagnes québécoises.

D'après la mémoire populaire et en l'absence de témoignage oculaire il est probable, comme l'écrit M. Michel MILLET, Le Courtieux, que la croix du bourg fut érigée à la suite d'une mission paroissiale en 1913. La structure en bois s'étant détériorée au fil du temps elle a été remplacée par le monument actuel en béton en 1935/36 que M. MILLET a vu de ses yeux et dont il se souvient de l'échafaudage présent à ce moment-là. Les croix étaient souvent le lieu d'un pèlerinage et M. MILLET écrit que tous les ans au moment des rogations une procession partait de l'église vers la croix du lieu-dit La Croix, auquel elle a certainement donné son nom, avant de revenir au bourg. Les croix d'Anché sont dépourvues d'inscriptions ou de blasons. En d'autres lieux les croix étaient le résultat d'une initiative privée afin de proclamer la foi d'une famille ou pour demander la protection divine pour la récolte des champs.

On ignore l'identité du sculpteur de la discrète croix qui se trouve à La Croix mais la beauté simple du monument ne laisse pas indifférent et l'artiste était probablement un maçon anchéen qui, comme les artisans médiévaux laissait une œuvre anonyme car il exprimait le sentiment de la communauté et non pas une volonté personnelle. Anché possède donc une croix de carrefour qui est très ancienne et qui avait pour fonction de guider le voyageur tout en servant de borne. Nous avons aussi un exemplaire d'une croix de Mission qui depuis le 18e siècle rassemblait la foule lors de la clôture de la Mission annuelle.



1 - Le Bulletin municipal remercie le Professeur W.J. Smyth, président fondateur et professeur émérite à la Nouvelle Université de Maynooth (Irlande), historien du Canada, visiteur récent à Anché dont les remarques pertinentes nous ont éclairé au regard de la signification de ces monuments, élément important du patrimoine communal.

2 - Aimable autorisation de Mme Monique BELLEMARE. www.patrimoineduquebec.com/ajouts/accueil/. Province du Québec, 1935.

Qui ne connaît à Anché l'existence des croix de chemin ? Une croix en béton armé se trouve au centre bourg près du terrain de tennis et face à l'abribus tandis qu'une autre plus ancienne, sculptée et en pierre, se trouve au lieu-dit « La Croix » au-dessus du Clain rive gauche et au carrefour de la D2 et de la route qui va de Moisseau à Villenon.

Historiquement parlant les croix de chemin étaient des monuments qui au Moyen-Âge signifiaient un lieu christianisé, ce qui était le cas d'Anché depuis le 3e siècle comme le témoignent les sarcophages trouvés aux Caultières il y a une vingtaine d'années et qui sont exposés à l'église Saint-Martin. D'apparence différente et en bois, pierre, et fer ou béton pour les plus modernes, ces croix embellissaient les villages et routes tout en symbolisant la foi de la communauté ou de familles particulières au moment de leur érection. Dès le 11e siècle elles signifiaient un droit d'asile

LES OUBLIÉS D'ANCHÉ



Patrick Gormally

Qui n'aime pas remémorer ses souvenirs : d'enfance, de jeunesse, de voyage et des grands moments de la vie ? Faire mémoire est naturel et cette année on se souvient des morts de la Grande Guerre de 1914-1918, la « der des der » qui malheureusement n'a pas été la dernière guerre française. La Deuxième Guerre mondiale est arrivée à peine vingt ans plus tard, suivie d'autres conflits où la France combattait seule ou avec des alliés ou en coalition : Indochine, Malgache, Corée, Algérie, Suez, Cameroun, Bizerte, Tchad, Sahara Occidental, Shaba, Tchad-Libye, Liban, Golfe, Djibouti, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Afghanistan, Côte d'Ivoire, Centrafrique, Libye, Mali et Etat Islamique. On ose espérer que les hommes pourront un jour régler leurs différends par des moyens pacifiques au lieu de la violence.

En janvier 2019 a eu lieu à la Salle des fêtes une exposition sur les « oubliés », les 13 soldats originaires d'Anché morts en 1914-1918 mais dont les noms à une exception sont inscrits sur le Monument aux morts des communes où ils résidaient au moment de leur décès (Lusignan, Vivonne, Saint-Benoît, Payré, Champagné-Saint-Hilaire, Chaunay, Rouillé, Marnay et Voulon). Mme Gwenaëlle Augry, historienne universitaire et habitante de Ceaux-en-Couhé où elle est Conseillère municipale, la créatrice de l'exposition, nous a fourni une documentation complète dont la liste des 13 noms et les détails de leur décès et lieu de sépulture.

Par ailleurs 23 soldats anchéens figurent aussi dans le Livre d'or :

Par la loi du 25 octobre 1919, « relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre », l'Etat lance le projet d'un Livre d'or comprenant les noms de tous les soldats morts pour la France, jusqu'alors anonymes, qui serait déposé au Panthéon.

Le ministère des Pensions, nouvellement créé, est chargé d'établir, à partir du fichier existant, la liste des morts pour la France de chaque commune ; il l'adresse en 1929 aux maires qui la contrôlent et l'amendent. Des correspondances témoignent souvent de ces échanges entre les deux parties. Toutefois, les décalages entre les noms figurant sur les monuments aux morts et ceux des Livres d'or proviennent du fait que la liste du ministère est établie en 1929 alors que les monuments aux morts ont presque tous été érigés entre 1920 et 1925.



Inauguration de l'exposition de Gwénaëlle Augry, janv. 2019 © Martine Servouze

La commémoration des morts n'est jamais simple, les morts en général ne voulaient pas d'une guerre et le deuil des familles est confronté au fait que certains soldats étaient portés disparus, d'autres sont dans des nécropoles et la majorité repose dans des cimetières militaires loin de chez eux.

30 noms sont inscrits sur le Monument aux morts d'Anché pour la guerre de 14-18 (5% de la population de la commune) mais il en manque 13. La guerre de 1939-45 comporte 3 décès d'Anchéens et celle d'Algérie 1 Mort.

Les noms des 13 oubliés de la guerre de 14-18 de la commune d'Anché où ils sont nés sont émouvants par leur jeune âge, entre 20 et 42 ans, leur profession agricole ou artisanale et le lieu de sépulture qui est connu pour seulement 6 d'entre eux, dans l'Aisne, la Somme, la Moselle et la Marne. Leur nombre porte à 43 le nombre d'Anchéens « morts pour la France » en 14-18, soit 7% de la population. Qu'on nous protège de tout mal mais l'équivalent aujourd'hui serait 25 hommes de la commune morts pour une guerre internationale. Cela fait réfléchir et les 13 « oubliés » d'Anché mériteraient d'être mentionnés avec les autres nous semble-t-il.

Ayons de nouveau une pensée pour eux :



BERLAND François,
BERNUCHON Auguste
BROTTIER Etienne
BRUNET Amédée
FEROUX François
METAYER Louis
MONATE Alexandre
NERISSON Pierre
PANNETIER Eugène
ROBIN Louis
ROY Eugène
THOUVENIN Auguste
VILLANNEAU Olivier.



« LA CHASSE DANS LES ANCIENS TEMPS »

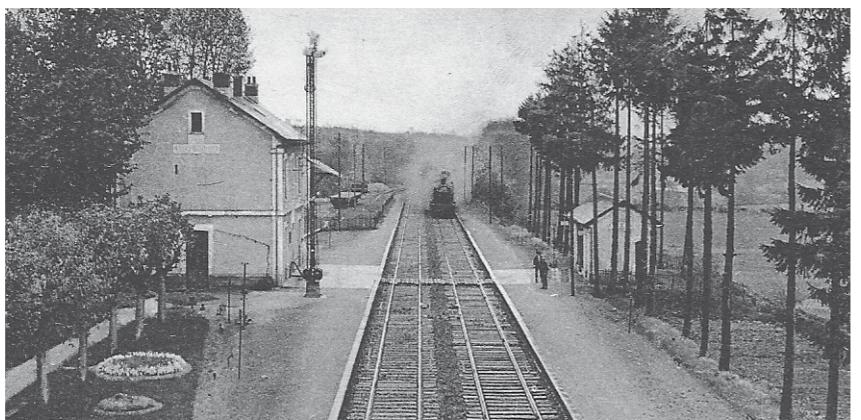
Jacques PINEAU, arrangement.Patrick Gormally

Un ami d'Anché, habitant Paris et adhérent d'une association communale, nous a fait parvenir par le truchement du bureau de cette association, un extrait de livre qui porte le titre « La chasse dans les anciens temps » de la plume d'un certain Jacques PINEAU et qui sous réserve semblerait être tiré d'un livre du même auteur intitulé Lusignan, Vivonne, Couhé, Château-Larcher. Mystères de leur histoire. Poitiers, S.F.I.L. et Imprimerie Texier, 1977.

On y raconte l'histoire truculente et pourtant authentique car venant d'un témoin oculaire de l'événement de « La chasse de Gambetta dans les bois d'Anché (1874) » dont l'auteur a trouvé le récit dans les papiers de son père le Docteur Pineau, de Gençay, « qui en fut le témoin à l'âge de seize ans » au moment où il se trouvait déjà sur les bancs de l'Université. Le lecteur du XXI^e siècle apprend plusieurs détails sur notre commune d'Anché en 1874 et constate que malgré ce qu'on a l'habitude d'appeler « le progrès » certaines choses ont peu ou prou changé. Ainsi



- page 34 -



Gare Anché-Voulon, Locomotive vapeur arrivant de Poitiers, années 1920.

le premier train au départ de Poitiers et à destination d'Anché partait à 5h soit en avance sur les horaires actuels du TER. On estime que la locomotive à vapeur a dû mettre une heure pour effectuer le voyage car à leur arrivée dans le bourg au terme du kilomètre et demi qui en sépare la gare les chasseurs d'un jour ont trouvé l'obscurité complète et les habitants tous endormis ; on était à la Saint-Martin.

La seule auberge de l'endroit, « L'Auberge du Chêne-Vert », sans doute l'ancien café Paillat, connu plus récemment sous le nom du Latino était tenue par M. Maugry chez qui les

voyageurs ont trouvé « une joyeuse chalibaude » (grande flambée) et les « six mioches des époux Maugry, tous les six couchés dans le même grand lit, les trois garçons la tête tournée vers l'Orient, les trois filles vers l'Occident, avec entre les deux moitiés de la famille, une planche séparatrice, comme celles que l'on place dans les écuries, pour empêcher les ruades ».

Arrive ensuite Mergault accompagné de ses six chiens et qui en véritable maître Jacques de Molière « était à la fois quelque peu régisseur, passablement jardinier, cocher à l'occasion, et surtout très chasseur comme ses maîtres ». Aux Coussières l'air est rempli du chant des fauvettes et un lièvre se lève tous les deux cents mètres.

De « petit » déjeuner point, on déjeune littéralement parfois d'une omelette et certaines fois d'un lapin sauté sentant encore la carotte et les choux mais que le brave Maugry fait payer au moins deux fois plus cher que le prix au marché au grand déplaisir des messieurs de la ville. En la compagnie des chasseurs pictaves se trouve ce

jour-là « un fonctionnaire de la Préfecture, M. Y..., un méridional qui ressemblait à s'y méprendre à Gambetta » et les citadins décident de se venger de l'esprit de lucre de l'aubergiste en lui faisant croire que le « président du grand ministère » est venu incognito partager le repas « d'une minuscule auberge poitevine ». Ils mettent Mergault au courant de leur stratagème en lui refusant ainsi qu'à l'aubergiste la permission de partager le repas dans le réfectoire-dortoir à l'étage. Notre homme bouillonne de curiosité et ayant fini par extorquer de son ami l'identité (fausse) de l'étranger, court chez le « voisin Rabanâs (qui) a son image au-dessus de sa cheminée » afin de vérifier. Il rentre à toute allure :

- « Mergault, ol est vrai, je l'ai vu, ol est li tout craché ».

Il réveille son père de 91 ans qui bégaié et est ainsi surnommé le père la Bergasse :

- « Venaiez, son vieux père, il faut que vous le voyiez avant de mourir ; on dit qu'il a peur de perdre son cogito, ch'ais pas comment que c'est fait, mais un cogito ça doit être quelque chose de rare ».

- « Qui qu'o l'est quiau l'houmme ? »

- « Vous ne le croiriez jamais, c'est, vous ne le direz à personne, M. Gambetta ! ». Ils entrebaillent la porte :

- « Lequel qu'o l'est ? ».
- « Ol est le grou, quiau là qui boit ».

Monsieur Maugry accompagne les chasseurs auprès de qui il a l'habitude de grandement exagérer la quantité de grands lièvres dans les Bois-Jurés ou la Vallée Poirouse. Il se colle à son illustre visiteur et bientôt les deux se trouvent au-dessus du Clain et de l'Île de Sichard où le lièvre de chasse s'est réfugié (il se fera harceler pendant plusieurs heures avant d'être attrapé et dévoré par les chiens dans les bois de Champagné) :

- « Qu'est ceci ? »

- « Ol est que l'maître d'école l'a ben dit au plus vieux de mes drôles, mais je ch'su pas sûr de vous en donner l'explique. Ol est le Camp de Sichard. On

dit que sur cette grosse motte, les Romains avaient mis leurs canons et tiraient sur les Anglais qui voulaient passer le Clain. Les Romains avaient un général qui venait d'Afrique ; le Prince Noir, un moricaud ».

Sur ce et la faim le guettant le « grand houmme » sort une pomme de sa poche et la partage avec l'aubergiste qui tout confus accepte ce présent avec dévotion, le découpant avec son couteau.

- « Ah mon ami », confie-t-il plus tard à Mergault, « on a ben raison de dire qu'il aime le peuple. Il m'a donné la moitié de sa pomme ! ». Ils entrebaillent la porte :

Au détour du Querreux un joli levraut se lève devant les deux compères et le méridional, plus habitué à tirer sur les oiselets de vigne que sur du gibier des bois, confie le tir à Maugry ; mais l'aubergiste, troublé par la qualité de son hôte tire deux coups à 80 mètres sur la bestiole qui continue cependant de foncer sur nos deux héros.

- « A vous ! Monsieur le Min... Monsieur le député, à vous ! ». Le chasseur d'oiseaux et faux homme d'état, peu sûr de son coup d'œil, tire à bout portant mais la détonation « eut pour résultat de creuser au milieu du chemin, un petit cratère d'où s'échappait une légère spirale de fumée ».

Pour une raison inexplicable le pauvre animal s'avancait toujours et à cinq pas de son ennemi, au moment de renifler la poudre, se fait brûler la cervelle par le grand homme orgueilleux.

De retour à l'auberge le grand Méridional fut reçu en vainqueur par les six petits Maugrichon qui lui offrirent un bouquet de fleurs d'arrière-saison et qu'il embrassa sur les joues barbouillées de chabichou. Après le dîner (repas de midi à cette époque) l'aubergiste insista pour accompagner le groupe et son illustre invité à la gare d'Anché et ne se priva pas dans les jours qui suivirent de confier l'extraordinaire évènement à qui voulait l'entendre. A la foire de Couhé on le déniaisa car les mieux informés lui apprirent :

- « Ce jour-là, Gambetta a parlé pendant plus de deux heures devant la Chambre. On s'est payé votre photographie, et avec agrandissement encore ! ».



Chevreuil à Anché © Claude Fayou

Le pauvre Maugry garda longtemps rancune et fut près de six mois sans parler à Mergault. Quant aux « fake-news », une fois de plus le passé était en avance sur le présent !

LA FAMILLE D'ANCHÉ ET LE PUY D'ANCHÉ

Patrick Gormally

On trouve aujourd’hui au Puy d’Ancré (79) près de Sauzé-Vaussais à moins d’une heure d’Ancré (86) un château ancien du même nom entouré d’un joli village de vacances et à proximité d’une ferme-auberge. Ce que l’on sait moins c’est que le Château du Puy d’Ancré appartenait à la famille du Bellay sous le nom de Puy-Boyer avant de passer en 1499 dans la famille des d’Ancré et de devenir le Puy d’Ancré (voir le récit du Docteur Boudard sur le site de la mairie de Sauzé-Vaussais) de ce fait. Le puy indiquait normalement une éminence naturelle ou un puits et l’absence dans le paysage de la première fait pencher l’origine du nom vers le puits dans la vallée qui alimente le château et les fermes voisines. A la suite du passage de Jean Calvin en 1534 à l’abbaye de Valence, Couhé et à Poitiers les d’Ancré introduisent la religion calviniste dans la région grâce à leur chapelle du Puy d’Ancré. En 1681 Louise d’Ancré, fille d’Antoine d’Ancré, apporta le Puy d’Ancré en dot au moment de son mariage avec François-Théodore Gay et il disparaît deux siècles plus tard du patrimoine des d’Ancré



Façade du château du Puy d'Ancré à Sauzé-Vaussais (79)

et des Gay du Puy-d’Ancré, cette lignée s’étant éteinte. L’année suivante en 1682, la date n’est pas une coïncidence, Claude du Bellay du Plessis d’Ancré, seigneur du Puy d’Ancré, protestant lui aussi, obtint un passeport signé personnellement par Louis XIV et quitta ensuite la France avec sa famille et avant la révocation de l’Edit de Nantes en 1685 (qui avait protégé les Huguenots depuis 1598) pour se réfugier en Brandebourg où il décède en 1694. Ce passeport permet aux d’Ancré de fuir la persécution avant le durcissement imminent de la loi à l’égard des protestants et accrédite

la thèse du passage de Louis XIV au château du Puy d’Ancré en 1660 quand accompagné du cardinal Mazarin il se rendait dans l’île des Faisans dans les Pyrénées pour traiter avec le roi d’Espagne et où il aurait pu rencontrer Claude du Bellay du Plessis d’Ancré, ce qui expliquerait le geste royal 22 ans plus tard. Ce ne serait pas la première fois ! Etant donné la pénibilité des voyages à l’époque le roi aurait couché dans la salle dite de Louis XIV et en tous les cas Louis XIV ordonna que l’église de Vauvassais, brûlée par les protestants, fût relevée.



Le bourg d'Ancré © Claude Fayoux

AMOUR & MORT

5 poèmes d’André Béguier

Patrick Gormally

M. André Béguier, natif d’Ancré et poète reconnu par ses pairs sur le plan national, nous fait l’honneur de ses poèmes depuis le numéro 62 du Bulletin Municipal (2016). Nous sommes heureux de publier de nouveau cinq textes qui traitent avec l’originalité qui est la sienne du thème éternel de l’amour et la mort.

Les lecteurs du BM connaissent l’enracinement des poèmes d’André dans la nature, dont il est un fervent admirateur, dans les thèmes de l’existence qu’il illustre régulièrement et dans la langue qu’il pratique avec précision surtout lorsqu’il évoque le mystère et l’énigme de la Vie.

Banc de pierre évoque la plus belle heure du jour, la mystérieuse heure bleue qui entoure deux êtres assis sur un banc de pierre, au milieu des vols d’insectes et du parfum des plantes aromatiques. Il y a de l’amour dans l’air, sensuel, mystérieux, jeune, silencieux ; on se boit des yeux. Cependant au-dessus plane l’ombre de la mort : « Les yeux révulsés de la gargouille en bordure du toit s’éteignent/Et savent ». Que sait la gargouille sinon la peur secrète de la mort, la crainte de la perte, l’ultime destin de tout être humain, nous qui sommes « Des êtres de la terre » ?

Le lecteur pourrait y voir le banc de pierre qui se trouvait autrefois devant la quincaillerie et la forge Girard, rue du Cordonnier où les jeunes Anchéens garçons et filles avaient l’habitude de se réunir le soir été comme hiver à une époque avant la TV et les portables et sous la seule surveillance des gargouilles de l’église qui veillent toujours sur la place Odile Bibaud et qui rient de ceux qui passent et se dirigent inévitablement vers.... on ne sait où. Le jardin de la paix qu’est le cimetière peut-être ? On a des frissons dans le dos à moins que ce ne soit à cause de la fraîcheur du soir qui tombe...

Dans **Sylphides** la grâce aérienne du génie féminin ailé prend la forme des larmes, des nuages et des flammes qui entourent le banc à présent vide et reverdi tandis que dans la terre s’ouvre le trou noir de la demeure dernière. Le poème comme la vie se clôt dans le silence des « bouches (...) cousues » et « des phrases mortes ».

L’amour, encore l’amour, lie « La vie, la mort » dans **Gerbes** grâce aux « amis », aux « corps », à la musique et au contact des mains et des bouches quand l’un s’approche enfin de l’autre dans l’émerveillement et à l’abri du vent mauvais.

Reflets est une hymne au monde végétal, minéral et aquatique, aux espèces volantes, et aussi à l’« amour frère », et au « cœur de femme en ma paume, où palpite le rêve. » Une célébration sonore et tactile de la Vie.

Enfin **Ad mortem**, moins lugubre que ne laisserait croire le titre, évoque, malgré le froid que jette la mort, les jeunes qui meurent comme ceux de 1918, dont les 13 « oubliés d’Ancré » et dont on fête cette année le centenaire du sacrifice ultime, mais aussi l’« immortelle » beauté fragile des fleurs et des étoiles et le réconfort de « la terre chaude » qui, telle une bouchée de douceur « chamboule en nous notre vérité ».

Les poèmes d’André Béguier nous entraînent loin dans les sphères célestes de l’esprit avant de nous déposer en douceur dans la profondeur de la terre, matrice originelle de la Vie.

Banc de pierre

Un parc, un toit, un soir.

*Ils se sont superbement assis
Elle fragile encore avec ses tresses blondes
Déroulant leurs spirales jusqu'aux frêles chevilles
Cerclées d'or et d'un peu de nuit .*

*Les romarin s'assoupissent lourdement,
Ploient sur le banc de pierre,
Où ils se sont superbement assis.*

*Les frelons bourdonnent, contrebasse ténue, lointaine,
Lointaine comme ce filigrane transparent de musique lancinante,
Qui revient après le bal ?*

*Qui le sait ?
— Personne.*

*Ils sont là, seul à seul, les bras enlaçant les bras,
Les lèvres touchant les lèvres,
Les chairs, pierres vivantes où les veinules bleues vibrent.*

*Qui le sait ? Ce couchant du soir
Noyé de lumière, bleu de nuit,
Fuyante d'un rayon de soleil saumoné ?*

Les yeux révulsés de la gargouille en bordure du toit s'éteignent

Et savent.

*Ils savent, ce soir d'été qui s'en va en hochant de la tête
Parmi les fourrés de romarin,
Dans ce bourdonnement d'insectes.
Dites, n'est-il pas cette accalmie finale,
Ce repos hiératique dans la pose enlacée
Des êtres de la terre ?*



Sylphides

*Les larmes de la pluie caressent doucement
La porte ouverte de nos yeux.*

*Le ciel gris s'effiloche, laissant partir
Des envolées de flammes. L'angoisse
Des buissons englue les lèvres pâles.*

*Qu'en dire, puisque tout meurt ?
Quel cycle tournoyant arrache à la douceur
D'un été.*

*Semés à tout caprice, les baisers fuyants
S'éparpillent. Les bancs reverdis sont vides
Les amants se sont tus.*

*Figés, debout, des bras courbent les branches,
L'alcôve des sapins ouvre l'ogive où chahutent
Des ailes noires. L'obélisque d'un nuage penche.
La porte de nos yeux s'émeut où meurt le rêve.
Les bouches sont cousues.*

Ce sont des phrases mortes.



Reflets

* * * * *

*Quels bras de dragons morts enchevêtrent les arbres ?
Les pierres sont couchées parmi les champs de fleurs
Les croisillons des chaînes enlacent l'homme libre.*

*Bouches cousues vous vous taisez !
Mais nos coeurs là dedans sont ivres d'amour frère,
Ils font un grand vacarme aux tristes conventions.*

*Libre le vent d'été dans d'aile des fougères,
Libre l'oiseau qui plane en se laissant tomber,
Libre le bout d'étoile qui file dans l'espace.*

*J'ai su vous assembler lumières et ténèbres,
Mains jointes des prières vers des vitraux du soir,
Cœur de femme en ma paume, où palpite le rêve.*

*Étang propice au mirage, virevolte des fleurs
Micacées; libellules choyées, reflet d'eau sur la roche
Où glisse mon plain-chant, comme un sursaut d'amour.*

*Arbres, mythes courbés, ombres dont les entrailles
Aglutinent mes doigts à un cri de couleurs,
Tremblantes au fond de l'eau, le damier tricolore....
...bouge*

* * * * *



Plan d'eau communal de Saint-Macoux - © Claude Fayoux, 2019

Gerbes

*La vie, la mort
Ensemble sont liées
Comme deux mains
Qui s'aiment.*

*Il le faut mes amis
Que vous m'aidez
À vivre
Mon cœur est las
Ce soir !*

*Nos coeurs, nos corps
Ensemble sont liés,
La pulpe dans le fruit
L'âme dans le violon.*

*Musique étrange
Sonorité d'abîme,
Vacarme de l'orage
Qui nous lèvent aux
étoiles.*

*Mes doigts qui t'appartiennent,
Ma bouche qui te crie
À l'encontre du vent
Pour t'approcher de
moi.*



*Tout est pesé ce soir
La vie, la mort,
Poids égalé du songe,
Poids égalé du sang.*

*Sur ta main tiède
J'effeuille des baisers
Chaque syllabe
De l'amour
Chaque syllabe
Emerveillée
Rose éclatée
Dans ma poitrine.*

*Chaque syllabe
Ma bouche qui les crie
À l'encontre du vent
Pour t'approcher
De moi.*

* * * * *



Ad mortem

L'outil à bras-longs fauche en laissant le sillage de la mort.

*Des enfants se couchent et ne bougent plus,
Des soldats sont morts en criant Maman.*

*Un destin de pluie ourlera le Nord d'or et d'artifice,
Nous prendrons nos joies pour les faire crier.
Je crois que l'endrait revaudra l'envers,
Que ce qui est dû sera bien payé.*

*Immortelle, fleur au vase de verre qui clignote
Sur la plénitude extrême et sans limite,
Verre brisé dans la cheville au printemps
Qui pend aux étoiles des herbes humides.*

*Lame froide à l'affût de la fragilité du germe,
Lame qui ouvre les artères des chélioïdes,
Equivoque, entre l'étoilement des feuilles
Et l'éclatement des graines dans la terre chaude.*

*L'instinct de nos corps laisse son empreinte
Dans les pierres mortes, au fond des abîmes,
Fossiles, détroit, où coulent les laves
Tournoyées dans le moule au monde.*

*Notre bouche à fleur en coquelicot,
A goûte l'opium, le sucre et le lait,
Le pollen d'or descend d'un soleil immense
Qui chamboule en nous notre vérité.*



* * * * *



Le nouveau site internet www.anche.fr

Le site est désormais hébergé en France.

Il est conçu et publié à l'aide de la plateforme libre (Open Source) WordPress.

De plus, ce site est ce qu'on appelle «**responsive**» : il s'adapte au support, que ce soit ordi, tablette ou smartphone.

Categories

- ASSOCIATIONS
- MAIRIE

JUIN	JUIN	JUIL	JUIL	AOUT
17 lun	21 ven	4 jeu	5 ven	10 sam
Conseil municipal @ Mairie Juin 17 @ 20h30 - 23h45	Fête de la musique @ Café d'Anché Juin 21 @ 19h00	Pique-nique du Club de l'Amitié @ Place Odile Bibaud Juil 4 @ 12h00	Conseil municipal @ Mairie Juil 5 @ 20h30 - 23h45	L'Eté Anchenté @ Le Pré du Pont, Anché Juil 6 @ 16h00
				Fête Western @ Relais équestre de Villenon Août 10 @ 14h00

JUIN - AOUT 2019

S'abonner

Astuce !

Vous pouvez filtrer le calendrier et vous abonner uniquement à la catégorie de votre choix.



DEUX RUBRIQUES À CONSULTER RÉGULIÈREMENT :

L'agenda, auquel vous pouvez vous abonner pour recevoir les événements directement sur votre agenda personnel.

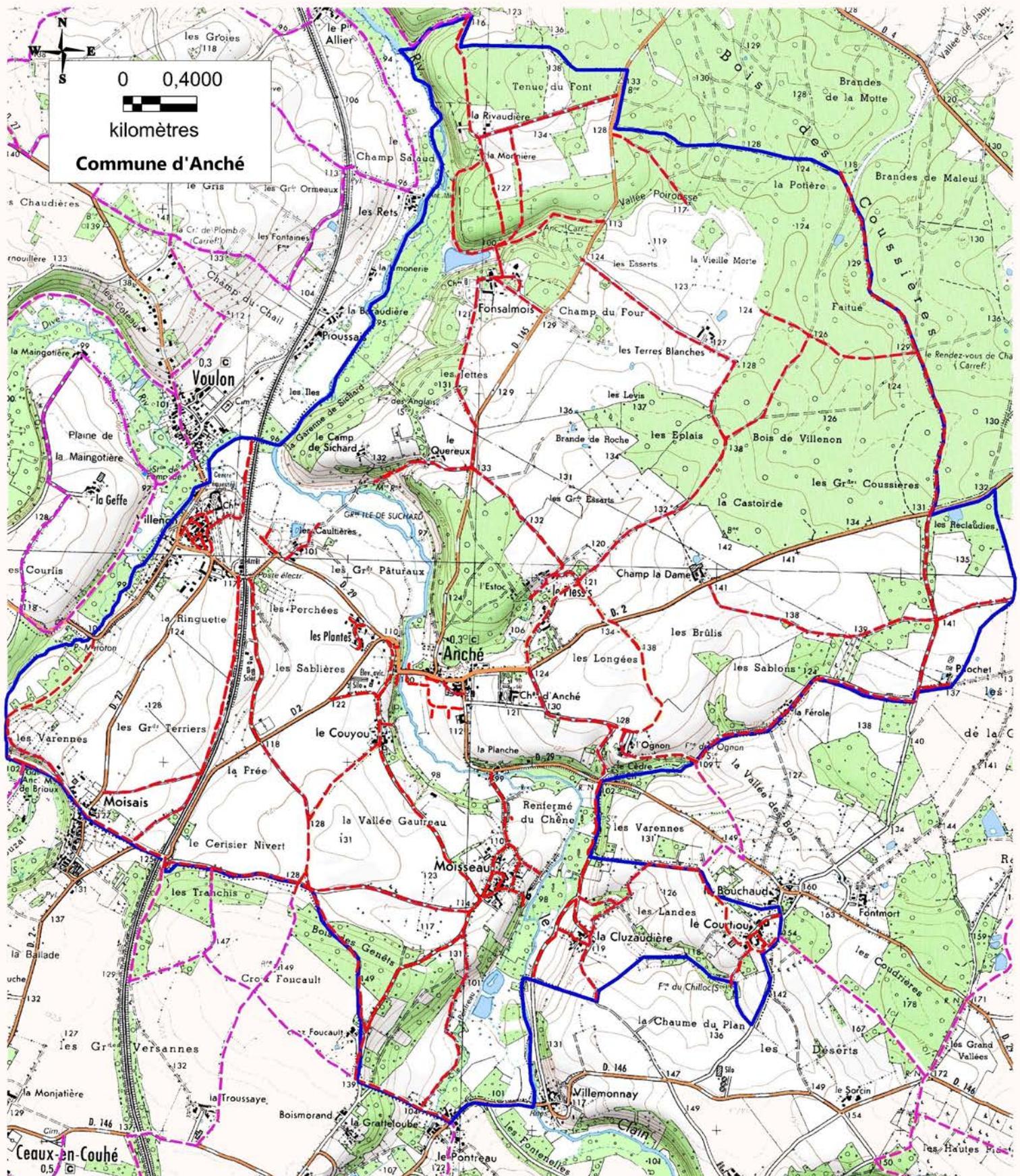
Les actus pour être au courant de ce qui s'est passé dans la commune et avoir les dernières communications de la mairie.

Vous y trouverez aussi de nombreuses informations sur la **commune**, notamment les pages patrimoine et histoire qui sont très documentées, les **activités**, qu'elles soient de loisir ou économiques, des **infos pratiques**...

N'hésitez pas à laisser des commentaires, à nous envoyer des infos ou des photos à partager.

Ce site est le vôtre !

Pour vos promenades, le plan indique la majorité des Chemins Publics de la Commune d'Anché



— Chemins publics de la commune

— Chemins hors commune inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

— Limites de la commune